EXPOSÉ

[illegible]

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

DU SYSTÈME

TROISIÈME

ÉCRITURE CUNÉIFORME

[illegible]

PAR ISIDORE LÖWENSTERN



PARIS

[illegible] LIBRAIRIE [illegible]

[illegible]

LEIPZIG

[illegible]

[illegible]





TROISIÈME
ÉCRITURE CUNÉIFORME
DE PERSÉPOLIS



Paris. — Imprimerie Panckoucke, rue des Poitevins 14.

EXPOSÉ

DES

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

DU SYSTÈME

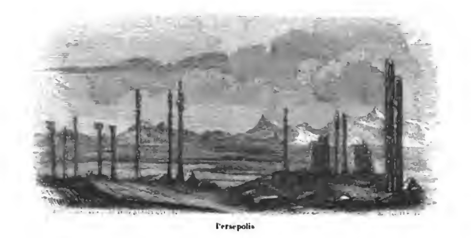
DE LA

TROISIÈME

ÉCRITURE CUNÉIFORME

DE PERSÉPOLIS

PAR ISIDORE LÖWENSTERN



Persepolis

PARIS

A. FRANCK, LIBRAIRE-ÉDITEUR

69, RUE RICHELIEU

LEIPZIG

MÊME MAISON, 1, KONIGSSTRASSE

1847



Page 11

AVANT-PROPOS.

La troisième écriture cunéiforme, qui se trouve sur les monuments des rois achéménéens de la Perse, principalement à Persépolis, Behistun et Hamadan, appartient à la classe des écritures cunéiformes babyloniennes et assyriennes, que je désigne sous le nom d'araméennes.

Je ne m'occupe dans le présent ouvrage que de cette troisième écriture, que je traite relativement au système qu'elle présente de la permutation de ses lettres : fait que j'explique par

l'analogie que l'examen de la troisième écriture cunéiforme m'a fait découvrir entre le système de cette écriture et celui des hiéroglyphes phonétiques de l'Égypte.

Le système de lecture que j'adopte est basé sur le résultat que j'ai obtenu de l'identité qui existe, à peu d'exceptions près (conséquences des modifications qu'un système égal phonétique dans les écritures araméenne et persane aurait subi par le développement plus régulier des principes de cette dernière écriture), entre l'orthographe des noms propres de personnes de la première écriture persane, avec ceux de la troisième écriture araméenne qui se rencontrent simultanément sur les monuments de Persépolis, et d'autres lieux soumis aux rois achéménéens de la Perse.

J'ai adopté cette méthode comme se trouvant constatée par l'harmonie entre l'orthographe du nom Xerxès dans la première et la troisième écriture cunéiforme, avec celle que présentent les caractères hiéroglyphiques phonétiques ; et l'obstacle qui résultait dans ce nom propre pour la troisième écriture, d'une lettre paraissant superflue, n'existe plus ; vu la confirmation que j'ai

acquise à l'aide des inscriptions identiques, sur l'exacte valeur de cette lettre quand, par la ligature des signes, elle se montre comme amalgamée dans la prononciation de la lettre suivante, et formant avec elle un seul son.

La langue qui se trouve représentée par la troisième écriture cunéiforme de Persépolis, entre décidément dans le cadre des langues sémitiques : conviction que j'avais énoncée dans mon *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne*, d'après des conclusions historiques. Ces vues se trouvent confirmées par l'analyse philologique, qui montre, pour la langue de la troisième écriture cunéiforme, les rapports les plus précis avec l'hébreu, l'arabe, et principalement, ainsi que je l'avais déclaré apparent, avec le chaldéen. Je ne saurais considérer comme élément étranger à ce principe sémitique, le copte (particulièrement saïdique), qui présente pour la troisième écriture des analogies très-prononcées : comme la séparation entre cette langue et les langues sémitiques disparait de plus en plus de nos jours par les progrès de la philologie.

La suite de mes publications sur la troisième

écriture cunéiforme, qui présente, ainsi que je l'ai démontré dans mon *Essai*, l'unique moyen pour arriver au déchiffrement des écritures analogues de Babylone et d'Assyrie, comprendra la table alphabétique des signes équivalents et l'analyse des inscriptions : travaux pour lesquels j'ai une grande partie des matériaux prêts.

C'est à l'avenir de perfectionner le système que je propose : mais je réclame le mérite de l'avoir reconnu et exposé dans un travail qui demandait quelque constance.

Je serai heureux s'il satisfait les hommes éminents qui ont accueilli avec bonté mes recherches sur ce sujet : qu'il me soit permis surtout d'exprimer à Son Excellence M. Guizot mon humble gratitude, pour m'avoir permis de placer sous l'égide de son Nom, le premier écrit que j'ai publié sur cette matière, suffrage qui m'a encouragé à persévérer dans mes efforts.

TROISIÈME

ÉCRITURE CUNÉIFORME

DE PERSÉPOLIS.

L'étude des inscriptions cunéiformes vient de faire un pas important par le travail si longtemps attendu du major Rawlinson sur l'inscription persane cunéiforme de Behistun, publié dans le dixième volume du *Journal de la Société asiatique* de Londres.

Je laisse aux savants qui ont fait de la première écriture persépolitaine leur étude spéciale, le soin d'apprécier le mérite de cette remarquable traduction, œuvre dont l'intérêt, relativement aux recherches sur la troisième écriture de Persépolis, n'est, jusqu'à présent, qu'indirect, et ne s'y rattache qu'autant que la lecture exacte du persan exerce de l'influence sur celle de l'assyrien, objet de mes recherches.

La supériorité du travail du major Rawlinson sur ceux de tous ses devanciers paraît incontestable, son admirable talent ayant pu s'exercer sur leurs efforts combinés, autant que sur des matériaux plus riches.

Il serait, en effet, étrange de voir les recherches du savant voyageur exhiber une parenté, à quelques modifications près, si intime avec la dernière publication de M. Lassen, qui combine les résultats de ses propres travaux avec ceux de Grotefend et de Burnouf, et de ne reconnaître dans l'alphabet de M. Rawlinson

que l'effet de poursuites indépendantes, depuis les signes dans les noms de Persépolis et de Hamadan jusqu'à ceux tirés des peuples tributaires sur l'épitaphe de *Nakshi-Roustam*; d'autre part, le profit qui est résulté pour M. Rawlinson du fonds inépuisable des tables de Behistun, réservées pour lui seul, est évident.

Ces observations pourraient paraître gratuites de ma part, si tous ceux qui s'occupent du déchiffrement des autres écritures cunéiformes ne se trouvaient, comme moi-même, entravés dans leurs recherches par le manque de matériaux que l'on sait exister, mais dont un seul conserve le monopole.

M. Rawlinson a, durant nombre d'années, interdit au public savant la vue des trésors dont il s'était réservé de faire un usage si utile à sa gloire. A plus forte raison, il exerce ses droits sur les inscriptions de la troisième écriture cunéiforme qui possèdent tout l'attrait de la nouveauté.

C'est donc s'exposer à une défaite, que d'énoncer un résultat quelconque obtenu à l'aide seulement de quinze à vingt noms propres, avant de connaître les formes de ceux que le rocher de Behistun a fourni à son intrépide explorateur[1].

[1] Les noms propres de personnes que j'ai été à même de consulter pour mon déchiffrement sont ceux d'Oromasde, d'Hystaspe, de Darius, de Xerxès, d'Achéménès et de Cyrus; ceux de peuples sont *Parsa* la (Perse), *Madah* (la Médie), *Uwaka* que le major Rawlinson lit en persan *Uwaiha*, en l'adoptant pour *Susiana*, et M. Lassen (*Uwazá*), l'expliquant par *Cissia* (région de la Susiane), puis *Parsawa* (la Parthie), *Zoughou* (Sogdiane), *Zarak* (la Drangiane), *Ghadar* (les Gandares), *Sparda* (Sparte, d'après M. Rawlinson); *Yuna*, *Jawan* (la Grèce), *Uwarazmiya* (les Chorasmiens), *Sataghusch* (les Sattagydes, *Katpathuka* (la Cappadoce), *Arab*, l'Arabie. En tout vingt noms, mais dont cinq à six tirés de la table des peuples de Nakshi Roustam sont incomplets. Pour le reste des noms géographiques de cette table, la plus grande partie est presque entièrement effacée, et d'autres qui sont complets présentent des appellations nullement en harmonie avec les noms persans :

Je sens tout l'inconvénient d'une publication précipitée; mais je crois la circonspection incompatible avec la science, qui ne connaît qu'une loi : celle d'arriver à la solution la plus prompte de la question qu'elle agite, sans égard à la satisfaction personnelle de ceux qui s'y vouent. Les mêmes sentiments qui m'ont guidé lors de mon premier travail sur cette matière, je les conserve; je sais que je ne puis me montrer infaillible; que, de plus, la publication m'expose à livrer, à quiconque veut récolter sans avoir semé, les matériaux encore inachevés d'un travail pénible et assidu; mais je poursuivrai mon but : celui d'être, selon mes moyens, aussi utile que possible dans la tâche que j'ai une fois entreprise.

J'ai publié, en 1845, un opuscule[1] où, le premier, j'ai énoncé l'analogie reconnue par moi entre l'écriture assyrienne du monument de Khorsabad avec la troisième écriture de Persépolis; en

ce sont celles des pays habités par les peuples sémitiques; j'ai donc été à même d'apprécier pour ces derniers la remarque si judicieuse de M. Holtzmann dans *Beytræge zur Erklærung der persischen Keilinschriften* (1845, page 13), qui énonce l'opinion que les noms géographiques ne peuvent servir de base aussi précise pour le déchiffrement, que les noms propres de personnes.

Les noms propres de personnes sur lesquels le major Rawlinson, grâce au monument de Behistun, est à même d'étendre ses recherches, et qu'il indique dans son mémoire, page 29, sont : Smerdis, Artystone, Artaxerxes, Gomates, Magus, Atrines, Naditabirus, Nabochodrossor, Nabonidus, Phraortes, Xathrides, Cyaxares, Martius, Omanes, Sitratachmes, Veisdates, Aracus, Phraates. Or, il dispose à peu près du double des noms qui m'ont servi pour mon déchiffrement, et qui, comme publiés, doivent lui être connus. J'ai été surpris de ne voir énoncer à ce savant, parmi les noms des peuples, que la Perse, la Susiane et la Margiane, et de voir Babylone omis, quoique reparaissant dans deux ou trois de ses inscriptions détachées. J'aurais désiré être du moins certain de l'existence de ce nom sur d'autres inscriptions que celle de Nakshi Roustam, où je suppose que le nom que je lis Erek (Erech) (Irak) signifie Babylone.

[1] *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne pour servir à l'explication du monument de Khorsabad*. Paris, 1845.

même temps je me suis prononcé sur le caractère sémitique de la langue de ces inscriptions. Je n'avais alors été à même de consulter que les courtes inscriptions de Niebuhr qui, néanmoins, ont suffi pour me démontrer la similitude des rapports entre les deux écritures. Un travail constant sur cette matière, pour laquelle j'ai rassemblé successivement tous les matériaux accessibles, depuis les fragments publiés par Chardin et Kæmpfer jusqu'aux dessins si exacts de Westergaard, auxquels viennent de s'unir récemment des inscriptions identiques[1], bienfait que le monde savant doit à l'intelligence et aux efforts persévérants de M. Lottin de Laval : ce travail m'a donné la confirmation du système exposé dans mon *Essai*, tout en reconnaissant ses imperfections. J'ai dû changer mes vues sur l'analogie que, d'après des hommes éminents, j'avais adoptées entre l'assyrien et le caractère carré des Hébreux. Elle n'existe point, et les résultats obtenus à l'aide de cette méthode se trouvent remplacés dans le présent ouvrage par le principe de l'identité presque complète entre la forme des noms propres du persan et de la troisième écriture.

Mais, tout en adoptant ce changement relatif à mon premier déchiffrement, je conserve les principes sur lesquels j'avais basé mon système général, et je laisse aux savants compétents à juger

[1] Le procédé que M. Lottin de Laval a trouvé pour la reproduction identique des monuments, que leur volume, l'éloignement ou d'autres causes ne rendent point susceptibles de transport, est l'une des découvertes modernes les plus importantes. L'obstacle, que le doute sur la fidélité des copies opposait aux progrès du savant et de l'artiste, n'existe plus, grâce à cet ingénieux procédé, qui est aussi inappréciable pour la paléographie, que pour d'autres branches des recherches historiques. — M. Lottin de Laval joint, de plus, au mérite de l'invention celui d'un choix judicieux dans l'application; sa collection, qui réunit les représentations de peuples de race différente tels que les Persans et Assyriens, promet des résultats précieux pour l'ethnologie.

si les modifications que j'y apporte me méritent leur indulgence.

J'ai énoncé que le travail principal, publié par le major Rawlinson sur l'inscription persane de Behistun, ne se rattache qu'indirectement aux investigations sur l'écriture assyrienne. Une partie du mémoire qui accompagne sa traduction est cependant plus particulièrement affectée à cette dernière écriture. Dans le second chapitre du *Memoir on cuneiform inscriptions* (Londres, 1846), l'auteur émet ses vues[1] sur ce qu'il nomme, génériquement parlant, les *écritures cunéiformes compliquées*, qu'il soumet à la classification suivante.

Il les sépare (page 28) en trois groupes principaux : en *babylonienne, assyrienne* et *élyméenne;* puis subdivise ces deux premières : la *babylonienne* en *babylonienne primitive* et en *babylonienne achéménéenne;* et l'autre, l'*assyrienne*, en *assyrienne mède* et en *assyrienne* (propre).

Je ne saurais suivre l'auteur dans cette classification systématique qui me paraît prématurée. Un système précis ne peut être établi dans une science qu'autant qu'il repose sur des bases positives, qui le rendent immuable : puisqu'à leur défaut de semblables tentatives n'aboutissent qu'à une nomenclature que tout investigateur qui survient se croit en droit de réformer d'après des découvertes plus récentes. Dans l'état actuel de l'étude des inscriptions cunéiformes compliquées, toute recherche au delà de celle des analogies entre plusieurs lettres des différents alphabets me semble inopportune. Cette dernière méthode, appliquée avec précision, et sans autres modifications que celles

[1] *Rawlinson's Memoir*, pages 20 à 32.

justifiées par la transition distincte des formes[1], ne nous montre dans les classes nommées par le major Rawlinson *babyloniennes* et *assyriennes*, que des analogies réparties indistinctement dans les différentes écritures, sans s'attacher de préférence, ou à un degré égal à l'une ou à l'autre; d'autre part, le fait suivant, rapporté par l'auteur même de cette classification, prouve dans l'application plus étendue que je crois pouvoir donner à ce fait, qu'à la difficulté causée par le nombre limité et la disposition des analogies entre les lettres des différentes écritures s'allie celle de leur manque complet dans d'autres. C'est cette dernière particularité qui se trouve énoncée par le major Rawlinson, comme il reconnaît (page 25) « que certains caractères existent à Van, qui ne se retrouvent point à Khorsabad, *et vice versa;* » observation qui, j'en suis convaincu, s'applique également aux deux subdivisions qu'il nomme babyloniennes : aussi bien, dans leurs rapports réciproques que dans ceux avec l'écriture de Khorsabad.

Ces circonstances combinées me semblent démontrer l'impossibilité de fixer, pour le moment, le degré de parenté entre les classes variées que présentent les écritures cunéiformes babyloniennes et assyriennes. On ne saurait méconnaître l'incertitude qui résulte autant de la distribution inégale dans les analogies de leurs signes, que de la variété qui naît du manque de la présence simultanée de ces

[1] J'ai reconnu dans mon *Essai* de pareilles transitions de la forme des caractères de Khorsabad avec ceux de la troisième écriture de Persépolis : comme celles résultant de modifications évidentes et régulières dans la disposition, la longueur et le contact des pointes, puis du changement entre triangles et rectangles. J'en trouve une nouvelle confirmation dans le beau dessin de M. Texier, de la table de Van (Voyez *Description de l'Arménie, etc.*, pl. 39), où la troisième écriture se rapproche d'une manière sensible de celle de Khorsabad; et telle, que la représentation de Schulz de cette même inscription (*Journal asiat.*, 1840, pl. II, n° XI) n'aurait pu le faire présumer.

signes dans des écritures que l'on suppose plus intimement liées : effets que j'attribue dans le principe à notre ignorance sur la plupart de ces traits accessoires, de ces unions syllabiques et de ces transitions de forme, dont j'ai signalé l'existence dans mon *Essai*, entre les lettres de Khorsabad et de Persépolis. Je ne saurais donc admettre, pour le moment, d'autre classification que celle résultant d'indices précis géographiques, ou sanctionnée par l'habitude.

Or, personne ne voudrait contester à l'auteur du mémoire de Behistun le droit de conserver le nom de babylonienne à l'écriture sur les cylindres, briques, et sur la grande inscription, publiée par la Compagnie des Indes orientales en 1803, trouvée sur les ruines de Babylone ; tout aussi peu que l'on révoquerait en doute l'à-propos du nom d'assyrienne pour l'écriture de Khorsabad, près de l'ancienne Ninive. Mais, quand il s'agit d'appliquer de préférence à l'une ou à l'autre de ces deux classes principales la troisième écriture, qui se rencontre comme un élément étranger au site, sur les inscriptions trilingues des rois de la dynastie achéménéenne à Persépolis, ou dans les provinces dépendantes de la Perse sous leur règne, la désignation définitive d'écriture *babylonienne achéménéenne*, adoptée par le major Rawlinson, ne me paraît admissible qu'autant que l'appellation de babylonienne, comme mère supposée de toutes les écritures cunéiformes, se trouverait rattachée à chacune de ses filles en particulier. Ce principe général excepté, nous devons attendre les travaux spéciaux de M. Rawlinson sur cette matière, avant de nous fixer sur des rapports plus intimes de la troisième écriture de Persépolis avec le babylonien qu'avec l'assyrien.

Quelque analogue, et même identique que soit la troisième écriture de Persépolis avec celle de quelques fragments d'in-

scriptions trouvées par Rich à Babylone[1], mais qui diffèrent essentiellement d'avec les briques et les grandes inscriptions de Babylone, comme celle mentionnée de la Compagnie des Indes orientales; quelque rapproché que paraisse l'assyrien des inscriptions de Ninive et de Khorsabad, de l'écriture de la plupart de celles de Van, que le major Rawlinson nomme médo-assyrienne, je crois que l'incertitude qui règne encore sur les langues conservées dans ces différentes classes d'écritures, nous impose la plus grande réserve, afin de ne point appliquer des dénominations basées sur des suppositions que la réalité reconnue par la suite à l'aide de la philologie pourrait complétement altérer[2]. Je n'entrerai donc pas pour le moment dans un examen quelconque des différentes divisions que le major Rawlinson comprend sous le nom d'*écritures cunéiformes compliquées:* je me borne, relativement à cette matière, d'adopter le principe que les analogies, quoique partielles, répandues parmi toutes ces écritures, donnent l'espoir d'arriver, à l'aide de combinaison, par la connaissance complète de l'une d'elles, au déchiffrement des autres.

Pour arriver à ce but, il me paraît le plus naturel d'appliquer l'investigation (ainsi que je l'avais déjà tenté dans mon *Essai*), en

[1] La lecture de ces fragments (RICH, *Babylon and Persepolis,* pl. 8) seule peut nous apprendre s'ils datent du règne des Achéménides, ou s'ils précèdent cette ère.

[2] Je ne citerai que la seconde écriture de Persépolis déchiffrée par M. N. L. Westergaard, dans son mémoire : *On the deciphering of the second achæmenian or median species of arrowheaded writing* (*Mem. des Antiq. du Nord*), ouvrage d'un mérite que, selon moi, la suite confirmera. La langue qui paraît résulter, d'après les ingénieuses recherches de ce savant, des éléments de cette écriture, ne s'applique aucunement aux dialectes japhétiques, parmi lesquels la branche de Madai occupe une place si distincte; des résultats pareils pourraient donc se présenter aussi bien pour d'autres écritures indéchiffrées jusqu'à présent.

la limitant uniquement à la troisième écriture de Persépolis, celle que le major Rawlinson nomme *babylonienne achéménéenne*, mais qui, jusqu'à ce jour, avait été désignée par le nom d'écriture *assyrienne*.

D'après l'opinion que je viens d'énoncer sur l'inopportunité d'une classification précise, je crois devoir recommander, dans l'état actuel des nos connaissances, de conserver à la troisième écriture des inscriptions trilingues, ce nom d'*assyrienne*, sous lequel les anciens semblent avoir compris généralement l'écriture cunéiforme, comme étant le plus naturel et celui sanctionné par l'usage. Quant à moi, je continue dans mes recherches d'indiquer par ce nom énoncé par le père de l'histoire[1], la troisième des écritures cunéiformes, celle qui fut choisie pour nous conserver la langue des peuples sémitiques soumis au sceptre des Achéménides; en y joignant, plutôt que le nom historique d'*achéménéenne*, employé par M. Westergaard, simplement la désignation géographique de *persépolitaine*, que l'usage nous a rendu familier.

Je me permets seulement de substituer, pour les écritures babyloniennes et assyriennes, à la désignation d'*écritures cunéiformes compliquées*, dont se sert le major Rawlinson, et que je considère comme trop vague (la seconde écriture de Persépolis, dite le mède, que ce savant en exclut, ayant, selon toute apparence, droit d'être classée dans ce même système), celle d'*écritures araméennes*, et je cite à l'appui de mon opinion le passage suivant du docte orientaliste Jahn :

« La langue que nous appelons araméenne, d'après les témoignages que renferment les *Rois*, liv. II, ch. XVIII, ✝ 26, et *Daniel*,

[1] Hérodote, liv. IV, ch. 87.

ch. II, ꝟ 4, tire son nom du pays d'*Aram*, où elle était autrefois en usage. Ce pays, qui occupait une immense superficie de terre et qui s'étendait de la mer Méditerranée à travers la Syrie et la Mésopotamie, au delà du Tigre, a dû nécessairement voir s'introduire dans sa langue plusieurs dialectes dont les deux principaux se sont conservés. Le premier, vulgairement appelé chaldéen, et mieux babylonien-assyrien ou *araméen oriental*, fut en usage dans la Babylonie assyrienne, et aussi, après l'exil des Hébreux, dans la Judée; le second, le syrien, ou plutôt *araméen occidental*, était la langue dominante, non-seulement en Syrie, mais encore en Mésopotamie, et aussi, après l'exil des Hébreux, en Galilée[1]. »

Je trouve dans ce passage la confirmation des vues que j'avais émises dans mon *Essai*, d'après les mêmes autorités bibliques (voir notes R et T de l'*Essai*), ce que j'y exprimai, page 32, dans les termes suivants : « C'est donc l'araméen que nous croyons la dénomination générique des langues de Babylone et d'Assyrie, et que l'on désignait alors par le syriaque. »

Je comprends sous la désignation d'*araméennes* toutes celles des écritures cunéiformes qui, vu le nombre multiplié de leurs caractères, me paraissent présenter plusieurs formes pour une

[1] « Lingua, quam pro 2 *Reg.*, 18, 26; *Dan.* 2, 4, Aramaicam dicimus, a regione *Aram*, in qua olim viguit vernacula, nomen habet. Quæ regio quum latissimus esset terræ tractus, qui a mari Mediterraneo per Syriam et Mesopotamiam ultra Tigrim procurreret, fieri non potuit quin lingua per has terras in varias abiret dialecticas, quarum duæ principales tulerunt ætatem. Prior vulgo Chaldaica, rectius vero Babylonica Assyrica seu *Aramaica orientalis*, olim in Babylonia Assyria, et post Hebræorum exsilium in Judæa etiam fuit vernacula; posterior, Syriaca, seu potius *Aramaica occidentalis*, non in sola Syria, sed etiam in Mesopotamia, et post exsilium in Galilæa quoque dominabatur. » (JOANNIS JAHN *Elementa Aramaicæ seu Chaldæo-Syriacæ linguæ*. Viennæ, 1820, p. 1.)

même voix ou une même articulation, mais qui, en même temps, se distinguent par la présence simultanée de certaines lettres d'une forme distincte, qui se retrouvent dans ces différentes écritures mêlées à d'autres dont la forme paraît particulière à chacune d'elles. Le système qui réunit ces conditions est celui que j'appelle *araméen*, et dont l'origine se rattache aux langues des contrées à l'ouest du Tigre. Je ne saurais décider, vu l'incertitude sur la langue qu'elle représente, s'il faut admettre au nombre des écritures cunéiformes araméennes, la seconde des écritures de Persépolis, dite mède; mais je suppose qu'elle appartient à ce même système; comme, tout en montrant un nombre bien moins considérable de caractères (quatre-vingt-deux, d'après M. Westergaard), ses lettres paraissent néanmoins sujettes à s'échanger mutuellement, et présentent dans leur valeur, telle que la font connaître les recherches de M. Westergaard, les analogies les plus prononcées avec celles de la troisième écriture. Quant à la première des écritures cunéiformes, le persan, dont l'alphabet se compose d'a peu près quarante lettres, il est naturel qu'elle ne saurait être comprise dans cette catégorie (à part les conséquences tirées d'une origine commune) que par quiconque en méconnaît les premiers éléments[1].

Je ne saurais me prononcer, pour le moment, d'une manière

[1] *Voir* les remarques sur les différences qui caractérisent la première et la troisième écriture cunéiforme de Persépolis, que j'ai adressées au savant et spirituel directeur de la *Revue britannique*, M. Amédée Pichot (*Revue britannique*, janvier 1847, pages 187 à 191), lors de son intéressante reproduction d'un article sur les inscriptions babyloniennes et assyriennes, publié dans le *New-Monthly-Magazine*, où le géographe, M. Ainsworth, avait pris la peine quelque peu inutile de déclarer la première écriture cunéiforme, la persane, comme nullement sujette aux transmutations réciproques avec les écritures nommées compliquées par le major Rawlinson.

précise sur le degré de parenté entre ces différentes écritures. Il suffit de savoir que cette parenté existe, vu la preuve que nous en fournissent tant de lettres, de forme identique, répandues dans ces différentes écritures.

Je crois cependant devoir énoncer comme probable l'hypothèse suivante :

J'adopte ces trois écritures cunéiformes compliquées, la babylonienne, l'assyrienne et la troisième écriture de Persépolis comme se trouvant dans un degré de parenté qui rapprocherait la babylonienne autant de l'assyrienne que cette dernière de la troisième écriture de Persépolis; en les considérant composées des mêmes signes primitifs, mais avec la différence que la plus récente de ces trois écritures, la troisième de Persépolis, aurait conservé, à peu d'exceptions près et dans un ordre inverse à celui de leur origine, la forme isolée, et par conséquent distincte, des lettres; tandis qu'elles se voient unies à Khorsabad dans des combinaisons syllabiques, et qu'elles ne se trouvent enfin dans le babylonien primitif des briques, que dans des groupes encore plus compliqués. Je pense pouvoir comparer ces modifications que je suppose, avec celles subies par le grec pour l'impression de ses caractères; depuis les groupes presque monogrammatiques du XVIe siècle et les combinaisons syllabiques qui les suivent, jusqu'à la méthode distincte en usage de nos jours, où chaque lettre se présente séparément[1].

[1] Dans le système établi par M. Grotefend (*Anhang, Ueber die Vollkommenheit der ersten Art von Keilschrift*) dans *Neue Beitræge Hannover* 1837, page 41, le célèbre savant énonce l'opinion que déjà la troisième écriture de Persépolis est plus parfaite que la plus récente des écritures babyloniennes; puisque, éloignant tous les traits d'union et ramenant les divers dessins des clous et angles à une seule forme, celle de la flèche, elle montre à peine la moitié des signes (environ 130) comparée avec l'ancienne écriture babylonienne qui en compte environ 300.

J'espère pouvoir confirmer par la suite, à l'aide de l'application, l'hypothèse que je viens d'énoncer; mais, pour le moment, je considère cette question aussi inutile pour la science que délicate à traiter, et je ne crois pas de ma compétence de décider sur des matières dont on effleure à peine les éléments.

J'ai donc limité mes recherches à l'investigation spéciale d'une seule de ces écritures, la troisième de Persépolis, convaincu que la connaissance des autres écritures de la même classe, qui comprend encore celles que nous ont conservées les ruines de Babylone, de Ninive et de Khorsabad, dépend uniquement des résultats obtenus dans le déchiffrement de la troisième écriture de Persépolis. C'est elle qui se prête seule à des recherches positives, comme nous la trouvons reproduite conjointement avec deux écritures différentes, mais d'un sens identique; d'autant plus que la première de ces écritures, la persane, grâce aux efforts combinés de MM. Grotefend, Burnouf, Lassen et Rawlinson, ainsi que d'autres savants, se montre aujourd'hui dans un état de déchiffrement avancé et digne d'admiration[1].

Quelqu'étendue que soit la matière que je me réserve de traiter,

[1] Si je ne nomme point l'illustre auteur de *la Géographie de l'Asie* (*Die Erdkunde von Asien*) parmi ceux auxquels nous devons la découverte des principes de l'écriture et de la langue de l'ancienne Perse, je dois cependant reconnaître que ce fut ce célèbre savant qui consacra cette même influence qu'il a exercée sur l'étude des branches les plus importantes de la philologie, pour l'exacte appréciation des écritures cunéiformes, sous le rapport de leur application aux sciences historiques.

M. Ritter, en employant dans son classique ouvrage (*Erdk.*, vol. VI, 1re part.) les ressources qu'il sut tirer des déchiffrements de MM. Burnouf et Lassen pour la comparaison avec les notions géographiques de l'antiquité classique, et avec celles obtenues à l'aide du *Zend*, démontra d'une manière pratique les résultats précieux qui se rattachent à la lecture des écritures cunéiformes, et que la suite a depuis pleinement confirmés.

je voue le présent écrit principalement à l'appréciation du phénomène philologique qui se présente dans les écritures cunéiformes araméennes, et qui résulte de l'existence de signes multipliés et complétement variés, pour l'expression d'un même son; comme l'application que je crois pouvoir donner à ce fait se rattache dans mon opinion aux résultats les plus marquants des découvertes scientifiques de nos jours.

J'aborde donc ce sujet important, et qui se présente comme vital dans le déchiffrement des écritures cunéiformes araméennes; sujet que le major Rawlinson a considéré comme tellement urgent, qu'il forme une des parties les plus marquantes de son mémoire sur Behistun : c'est la permutation des lettres dont ce savant reconnaît la haute importance pour ce qu'il nomme les écritures cunéiformes compliquées.

Le major Rawlinson énonce donc pour les écritures cunéiformes compliquées en général ce fait si apparent des changements des lettres, fait pour lequel je ne saurais suivre le docte auteur dans la sphère trop étendue et en partie étrangère à cette matière qu'il embrasse, et que je ne traiterai que relativement à l'écriture assyrienne de Persépolis, que M. Rawlinson désigne par babylonienne achéménéenne.

Une anomalie qui, selon lui, ne saurait manquer d'attirer à la première vue l'attention et d'exciter l'étonnement des orientalistes, résulte de la particularité que, tandis que tous les systèmes alphabétiques des Sémites qui nous soient connus, se distinguent par leur rigueur et leur concision, l'écriture primitive lapidaire des mêmes races, ou du moins de races occupant les mêmes sites, soit au contraire établie sur une échelle d'une amplitude et d'un relâchement extraordinaires.

En ce qui regarde en particulier l'alphabet babylonien (qui appartient, d'après la classification du major Rawlinson, à la partie même que je traite), le savant voyageur ne se dit point disposé à admettre l'existence de variantes réelles dans les caractères d'un même monument, excepté dans le cas où le changement, né d'une augmentation, d'un allongement ou d'une disposition purement capricieuse des signes, est évident et sans équivoque.

Le docte auteur du mémoire de Behistun attribue donc la grande diversité que l'on peut remarquer dans l'orthographe intérieure des noms ou des paroles, à l'une des quatre causes suivantes ou à toutes conjointement. Elles seraient :

« 1°. Que toute consonne possède deux formes qui la représentent comme une sourde (*mute*) ou comme une sonnante; de sorte qu'en exprimant une dissyllabe dans laquelle une pareille consonne serait médiale, on avait l'option d'employer l'une ou l'autre, ou les deux formes indistinctement.

« 2°. Les sons des voyelles étaient inhérentes dans les consonnes sonnantes (et peut-être aussi au commencement des sourdes); mais, pour une plus grande intelligibilité, il était permis de représenter les voyelles à volonté par des signes distincts.

« 3°. On introduisait fréquemment des consonnes superflues, sans autre objet, ainsi que le suppose M. Rawlinson, que celui de l'euphonie.

« 4°. L'organisation phonétique était tellement minutieuse et achevée à un tel degré que, dans l'orthographe de noms (et particulièrement de noms étrangers), l'artiste était constamment

exposé à confondre les caractères, malgré que chaque forme était destinée à représenter un son distinct et particulier[1].

Le major Rawlinson conclut en énonçant qu'il ne considère point ces variantes comme étant permutables d'une manière légitime; mais qu'il croit que leur emploi indifférent naît de la difficulté de distinguer les modifications mutuelles des pouvoirs phonétiques, qu'elles étaient destinées à représenter.

Telle est la méthode que le célèbre philologue adopte pour expliquer ces changements, qui frappent du premier abord l'investigateur des écritures babyloniennes et assyriennes, et qui l'embarrassent le plus dans ses progrès.

C'est donc ce fait de l'existence simultanée de différents caractères pour exprimer le même son ou des sons analogues que je me propose d'examiner d'une manière pratique en lui donnant tous les développements que permettent les matériaux venus jusqu'ici à ma connaissance.

[1] « I attribute the great diversity, which is observable in the internal ortography of names and words to one or all the four following causes.

« Firstly. Each consonant possessed two forms representing it as a mute, and as a sonant, so that in expressing a dissyllabe, in which such a consonant was medial, it was obtional to employ either one or the other, or both of these forms together.

« Secondly. The vowel sounds were inherent in the sonant consonants (and perhaps also at the commencement of the mutes), yet for greater perspicuity it was allowable to represent the vowels at will by definite signs.

« Thirdly. Redundant consonants were frequently introduced for no other purpose, as I conjecture, than that of euphony; and

« Fourthly. The phonetic organisation was so minute and elaborate that, although each form was designed to represent a distinct and specific sound, yet in the ortography of names (particularly foreign names) the artist was perpetually liable to confound the characters.

« I do not consider such variants to be legitimately interchangeable, but I believe their indifferent employment to arise from the difficulty of distinguishing between the respective modifications of phonetic power, which they were intendet to represent. » (*Rawlinson's Memoir,* p. 30.)

Mais il est important pour l'exacte appréciation de la question que nous trouvons agitée par le major Rawlinson, de fournir au lecteur le moyen de juger par lui-même de la méthode et de l'étendue de ces permutations, telles qu'elles paraissent dans l'assyrien de Persépolis; d'autant plus que les vues émises par ce savant sur cette matière, ne sont point accompagnées d'un exposé quelconque des recherches sur lesquelles il doit nécessairement avoir fondé sa théorie.

Les changements entre les lettres qui nous occupent se présentent, ainsi que je l'ai remarqué dans les notes publiées dans la *Revue britannique*, non-seulement pour les noms propres, mais encore pour des parties du texte qui ne se montrent point soumises à des modifications grammaticales.

Je commence par les noms propres, en choisissant celui d'Oromasde, qui reparaît le plus fréquemment dans toutes les inscriptions trilingues.

Ce nom se trouve écrit dans les différentes inscriptions que je suis à même de consulter, de près de vingt manières différentes; mais je ne regarde qu'une partie des signes variés que ce nom et les autres noms que nous allons successivement examiner, présentent, comme résultant d'un changement complet dans la forme des lettres; j'attribue, au contraire, le plus grand nombre de ces variations seulement à des modifications dans les types identiques, et surtout à l'inexactitude de beaucoup de voyageurs dans leurs dessins; de sorte que je n'ai pu me servir avec confiance, pour l'examen de ces variations minutieuses, mais im-

portantes, que des inscriptions de Niebuhr[1], de Westergaard[2], et en partie de celles de Schulz[3] et de Rich[4]; et surtout des inscriptions identiques, que je dois à la complaisance de M. Lottin de Laval. Quant à Kæmpfer[5], Le Brun[6], Ker Porter[7], MM. Flandin et Coste[8], tout en reconnaissant l'utilité de leurs travaux, les lettres qu'ils représentent ne sont point toujours suffisamment distinctes pour ce but.

Je ne traite donc ici que des lettres dont les formes sont évidemment différentes, et non de celles qui ne varient que pour des détails de type. J'ai choisi, à cet effet, les exemples que je présente; mais qui suffiront en même temps pour donner au lecteur une idée générale des modifications dans les lettres de forme identique.

Le nom d'OROMASDE, écrit dans la première écriture de Persépolis *a.u.r.m^{a} z.d.a.*, est rendu dans l'une des inscriptions de M. Westergaard, dans la troisième écriture cunéiforme, par *a.h.u.r.m.a.z.d.a.*; en montrant une analogie plus prononcée dans son orthographe avec le zend *Ahura mazda*, telle que l'indique M. Burnouf (dans son *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes*, p. 38), qu'avec le persan.

J'ai placé dans une même colonne les noms dont les signes pré-

[1] *Voyage en Arabie.* Amsterdam, 1776.
[2] *Mém. de la Société royale des antiquaires du Nord.* Copenhague, 1844.
[3] *Journal asiatique*, année 1840.
[4] *Babylon and Persepolis.* London, 1839.
[5] *Amœnitatum exoticarum, etc., fasciculi V.* Lemgoviæ, 1712.
[6] *Voyage en Perse, par la Moscovie*, etc. 1718.
[7] *Travels in Persia*, etc. London, 1821.
[8] *Monuments de la Perse*, etc. Paris, 1845.

sentent les variations les plus marquantes, et que l'encadrement dont j'ai fait entourer les lettres rend plus faciles à distinguer ; en même temps que l'absence des lettres, quand elle a lieu, se trouve indiquée par une marque particulière ∞.

Westergaard, tab. XIV, l. 1........								
Rich, tab. XV, l. 1................								
Flandin, tab. LXXXVI, l. 10........								
Le Brun, tab. CXXXI, l. 1..........								∞
Westergaard, tab. XV, l. 13........								∞

Le lecteur observera que la première lettre, le *a*, est constamment identique, excepté dans Le Brun ; mais que la seconde et la troisième lettre, le *h*, et *u* (l'*ou* allemand[1]), sont remplacées dans plusieurs inscriptions par le signe ayant la valeur d'un *ou* aspiré : or, *hou*. La quatrième lettre, le *r*, est représentée indifféremment par les signes et , mais dans diverses modifications de type. La cinquième lettre, le *m*, ne montre qu'une seule forme . Quant au sixième signe, il fait voir ou une combinaison syllabique de *a* et *z*, ou ne présente que l'une ou l'autre de ces deux lettres : comme , il se montre composé de *a* et de *z* (le reproduisant une combinaison particulière de ces deux signes) ; tandis que dans quelques inscriptions (comparez Schulz, tab. VIII, col. 3, l. 1, et Rich, tab. XXII, l. 24)[2], on trouve seulement le premier de ces signes

[1] J'emploie généralement la lettre *u* pour rendre le *ou* (allemand) ; l'*u* (français) est désigné par *ü*.

[2] *Voir* dans les ouvrages cités, ayant cru inutile de les reproduire.

exprimé. Le signe n'est qu'une variation dans l'arrangement des pointes de ce même signe , que je crois analogue avec , qui se trouve constamment employé pour *roi*. Ces signes, pour l'*a*, sont remplacés dans l'inscription de Flandin, tab. LXXXVI, l. 10, par le signe (avec la pointe du milieu plus courte que les deux autres), auquel j'assigne la valeur d'une lettre mixte analogue à *z*. La lettre *d* ne présente qu'un seul type, étant constamment rendue dans le nom d'Oromasde par ; mais elle se rencontre sous une forme entièrement différente, dans une variante des plus remarquables de ce même nom, celle donnée par M. Flandin, pl. LXXXVI, l. 10, où nous la voyons figurée par la forme , si différente de la précédente. La dernière lettre *a*, est pour la plupart ou exprimée par , autre forme de , ou entièrement omise; mais dans le même exemple que je cite de ce nom, donné par M. Flandin, nous trouvons en sa place le signe , employé plus haut pour *hou*, et qui représente ici la lettre *a*.

Je ne m'arrête point au nom de HYSTASPE, en persan $\frac{h}{v?}$. *i. sch. tª. z. p.*, qui est rendu en assyrien (*hi*) *sch. t. a. z. p.*, ses variations dans six exemples ne paraissant résulter que de différences immatérielles dans la forme des lettres; je remarque seulement que la première lettre (après la pointe qui marque les noms des personnages royaux), le , ayant la valeur de la sifflante ou d'une chuintante (*sch*), représente en même temps une voyelle aspirée (ʿ*i*) mais sous-entendue, comme en hébreu. J'appelle encore l'attention sur la dernière lettre, le *p*,

comme nous retrouvons ce signe ou des signes d'une forme analogue représentant le *k* et *t*.

Le nom de DARIUS, en persan [illegible] *d. a. r. ya. w. u. sch.*, et en assyrien, d'après une inscription de M. L. de Laval [illegible] *d. a. r. y. a. wusch*, ne diffère généralement que pour des détails de type dans quinze variantes que j'ai trouvées de ce nom.

Le tableau suivant

Westergaard, tab. XIII, l. 1.........	[illegible]	[illegible]	∞	[illegible]	∞	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rich, tab. XV, l. 12...............	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	∞	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Schulz, tab. VII, col. 3, l. 19.......	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	∞	[illegible]	∞	[illegible]
Schulz, tab. VIII, suite (C), l. 22....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	∞	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Flandin, tab. XXVI bis, l. 19........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	∞	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Le Brun, tab. CXXXI, l. 9.........	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

nous montre la première lettre, le *d* [illegible] (déjà reconnu dans Oromasde), avec deux variations, [illegible] et [illegible], qui ne paraissent néanmoins que des modifications de type. Le second signe, le *a*, est exprimé par [illegible], que j'ai adopté comme le *h*. ה (*heh*) des Hébreux dans *Ahurmazda*, et qui ici représente le אַ (*alef*) avec *patac*, ou bien il est tout à fait omis. Le même signe reparaît encore comme *a* dans la cinquième lettre du nom de Darius; mais il est également omis dans quelques inscriptions. Le signe [illegible] est remplacé dans un des exemples les plus remarquables de l'orthographe de ce nom, celui dans l'inscription de Schulz, tab. VIII, l. 22, par [illegible], qui, dans toutes les

formes de ce nom, se trouve de même que comme partie de la dernière lettre , employée pour marquer *wusch*. Cette union syllabique ne varie en sus que dans le type du , qui, dans Flandin, tab. XXVI, l. 13, est représenté [1]. Cette même inscription que je viens de citer de Schulz, pour son orthographe toute particulière, remplace le *r* et (ce dernier signe paraissant d'un dessin indéterminé) par , dont la valeur générale est *r* et *sch* combinés, que j'exprime par un seul son, le *r̃* (*rsch*) slave; ainsi que le font connaître les noms (le signe , placé devant chaque nom géographique indiquant province) *$P^{a}rs^{a}$*, la Perse (dans la première écriture *Parsa*), et *$Pars^{a}wa$*, la Parthie (en Persan, *$P^{a}rs^{a}w^{a}$*). L'emploi de dans ce dernier nom, comme *wa*, nous montre pour ce signe une troisième valeur, comme nous avons vu qu'il désigne *hou* dans *ahourmadza*, et que dans le nom de *Darjawusch*, cité d'après Schulz (tab. VIII, Suite), il remplace le *y* ou *j*, et (cette dernière forme paraissant néanmoins une erreur dans Schulz, tab. VII, comme elle ne reparaît dans aucune autre inscription). C'est enfin dans un autre exemple du nom de Darius (Le Brun, tab. CXXXI) que nous trouvons le *r* ou *rsch*, représenté simultanément par les deux signes et , que dans le nom d'Oromasde nous avons vu s'échanger mutuellement.

[1] Cette dernière forme (*voir* les *Monuments de la Perse*, pl. XXVI, l. 13, inscription de Hamadan) nous indique la lecture distincte de cette ligature syllabique, composée de *w*, de *u*, et de , qui, dans l'inscription de Nakshi Roustam, paraît remplacer le ou *sch*.

Une des formes les plus remarquables de l'*r*, se présente dans le nom de XERXÈS, que je considère comme le plus important des noms propres en assyrien : son existence simultanée dans cette écriture, dans la persane et dans celle de l'Égypte, m'ayant paru présenter le point de départ le plus sûr pour le déchiffrement de l'assyrien.

Le nom de XERXÈS est en persan *k'h. sch. y. a. r. sch. a.;* puis en hiéroglyphes phonétiques : d'après Champollion le jeune (*Précis du syst. hiér.*, tab. VII, n° 125) *kh. sch. é. a. r. sch. a.;* enfin en assyrien dans le fragment d'une inscription qui m'a été communiquée par M. Lottin de Laval, ch. *sch. ya. r̃. sch.* (*a*). Le dernier signe a disparu sur le fragment, mais se trouve dans la plupart des différents exemples qui me sont connus de ce nom, et dont je reproduis ici les trois suivants, qui seuls montrent des changements distincts :

Westergaard, tab. XVI, l. 1........

Westergaard, tab. XIII, l. 1........

Schulz, tab. II, n° XI, l. 10.......

La première lettre, le , à laquelle je crois devoir assigner la valeur gutturale de ch (ח hébreu), comme plus précise que le *k'h* employé par M. Rawlinson pour le persan, la seconde, le *sch*, la troisième, le *ya*, présentent dans les divers exemples les mêmes formes; et le peu de modifications me paraissent résulter d'inexactitudes dans le dessin, comme chez Le Brun, tab. CXXXI.

Quant à l'avant-dernière lettre, le *sch*, elle est aussi souvent exprimée par que par ; et la dernière lettre *a*, qui est le même signe que pour *ya* , est omise dans plusieurs exemples. J'ai réservé, pour le citer en dernier lieu, le signe , qui, évidemment composé de deux signes distincts, et , ne forme ici qu'une seule lettre mixte, ce même *rsch* que j'ai rendu plus haut par la lettre slave *r̃*, et qui complète l'identité de l'orthographe du nom de Xerxès dans l'assyrien avec le persan et l'égyptien.

Le nom ACHÉMÉNÈS, en persan

h^{a}.k'h.a.m.n.i.sch.i.ya.

est, dans la troisième écriture, d'après Westergaard,

h^{a}. ch^{a}. m.a. n.^{i}sch. ya.

Je connais treize représentations variées de ce nom, dont je présente cinq :

Westergaard, tab. XVII, l. 7.										
Rich, tab. XV, l. 7........										
Schulz, tab. II, n° xi, l. 14.										
Schulz, tab. VII, n° iii, l. 20.										
Flandin, tab. XXVI *bis*, l. 20.										

La première lettre de ce nom est constamment *h*. (la variante dans Rich, tab. xv, l. 7, paraît une erreur dans la copie, ne se trouvant dans aucun autre des nombreux exemples de ce nom). La seconde lettre est représentée par , et ; elle me paraît avoir la valeur du ח *chet* hébreu, que je

rends par le *ch* guttural allemand, de même que le signe [1]. Le troisième signe est *m*. L'exacte forme de cette lettre demande que la pointe horizontale supérieure soit plus longue que les deux autres. Ce signe est, de même que dans la seconde écriture, d'une forme identique avec le *w*, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre dans le nom *u. wᵃ: rᵃ. z. m. ya.* (en persan *u. w. a. rᵃ. z. m. i. ya.*); le *w* et le *m* étant dans l'assyrien de même forme, tandis que le quatrième signe, le *z*, montre la ligne horizontale du milieu plus courte que les deux autres. La véritable forme de cette lettre mixte (*dsch* ou *ds* = *z*), qui se présente tantôt comme , tantôt comme , et enfin comme , est l'une des plus difficiles à déterminer. La quatrième lettre, *a*, se trouve déjà indiquée par le nom d'Oromasde. Elle est omise dans quelques exemples du nom de *Achéménès*, de même que dans le persan, où elle est constamment sous-entendue dans le *m*. La cinquième lettre est *n*. Elle est souvent remplacée par , , , ; mais se trouve parfois employée de concert avec l'un ou l'autre de ces signes équivalents, et

[1] J'attribue au et de l'assyrien, qui remplacent le du persan, une valeur gutturale = ח; au et assyriens, en persan , celle de la palatale forte *k* = ק; au signe assyrien en persan , la valeur de la palatale aspirée *kh* = כ; enfin au assyrien, que le persan montre comme , une valeur palatale, sans que je puisse préciser si ce signe représente cette même palatale כ (*khaf*), ou la palatale douce ג (*ghimel*).

forme alors un redoublement. La lettre *i* ou *ü*, n'est exprimée que lorsqu'elle est précédée de l'une de ces quatre dernières formes de l'*n*; et elle paraît comme sous-entendue dans la première forme de cette nasale, le . L'avant-dernière lettre est constamment représentée par le signe *sch*. La dernière lettre, enfin, par les formes déjà expliquées de et , et encore par , mais que je suppose représenter un *s* ou *sch* avec l'*a* sous-entendu : de sorte que la valeur de l'avant-dernière lettre se trouverait encore une fois reproduite; redoublement qui, dans l'assyrien, se présente aussi fréquemment pour la sifflante et les chuintantes, que pour les liquides.

Quant au nom de CYRUS, je le reproduis, quoiqu'en assyrien il se trouve (du moins sur le monument de Murghab) constamment représenté avec les mêmes signes, et, par conséquent, sans offrir des équivalents. Les nombreuses copies que nous possédons de la courte inscription dans laquelle ce nom se rencontre, le montrent, peu d'insignifiantes modifications de types exceptées, comme *kh*[u]. *r*[u]. *sch*. Il est important pour la connaissance des lettres *kh*, *r* et *sch* (le כ, ר et ש de l'hébreu), dont la première est d'un emploi si fréquent dans l'assyrien. Quant à la seconde et à la troisième lettre, la signification que ce nom leur donne nous montre des valeurs qui nous sont déjà connues pour d'autres signes de l'assyrien. Je dois faire remarquer un cas particulier qui se rattache à la lecture de ce nom en persan, où nous voyons *khurusch* écrit de deux manières différentes, comme et comme (*Rawlinson's detached persian inscriptions, B*), l'emploi indifférent des deux signes et pour l'*r* dans un même nom

devant, à mon avis, jeter quelque lumière sur la méthode adoptée actuellement dans la première écriture, relativement à l'emploi de valeurs génériques différentes pour une même liquide.

Afin de ne point limiter mes recherches concernant une matière aussi importante que la permutation des lettres, uniquement à des noms propres, je vais examiner à leur tour les autres parties du texte; et je choisis à cet effet des exemples tirés de l'invocation à Oromasde, comme elle se trouve reproduite le plus fréquemment.

Il faut remarquer que le texte, dans la troisième écriture, ne se présente point constamment pour toutes les inscriptions d'un sens égal, comme une traduction verbale du persan; et que les mots ne s'y montrent point dans un même ordre; ils se trouvent, de plus, souvent remplacés par des synonymes. Certaines paroles se reproduisent cependant, malgré ces obstacles, d'une manière identique et dans un nombre assez fréquent, en même temps que sous des formes grammaticales analogues, de sorte que les lettres d'un type différent, mais d'une même valeur, qui s'y rencontrent, peuvent être déterminées sans aucune difficulté.

Je cite parmi les substantifs le mot «terre» *boumim* (accusatif) en persan, qui, dans l'une des inscriptions rapportées par M. Lottin de Laval, est rendu en assyrien par $n^a k^a r$; comparez le chaldéen ארקא, et קרקע, *fundus, solum*; puis l'arabe قعر, *profundus fuit;* cette signification dans l'arabe montrant la terre comme opposée aux régions élevées, désignées par ou *ar*, ciel[1].

[1] pour . M. E. Burnouf, dans son

Contrairement au persan, où le mot pour terre précède dans l'invocation constamment celui pour ciel, ce premier se trouve dans l'assyrien placé tantôt avant, tantôt après l'autre. Nous trouvons, de plus, le nom *nakar* pour terre, remplacé dans l'inscription C de Westergaard, pl. XVI (*a*), et dans celle identique de Rich, pl. XV, par [cuneiform], *kh*ª*s*ª*t*ª*nü* (comparez le mot arabe analogue حَضَاضَاوُ); une autre forme de ce mot se trouve dans Schulz, pl. II, nº XI, l. 3 : [cuneiform], que je ne considère néanmoins que comme une abréviation du précédent (les signes [cuneiform] et [cuneiform] étant identiques), et je le lis alors *kh*ª—*nü*; ce qui nous donne la racine copte ⲕⲁϩ (*kah*), terre.

Nous trouvons le mot *nakar* écrit de cinq manières différentes :

Schulz, tab. VII, l. 3..................			
Westergaard, tab. XIV *a*, l. 1............			
Flandin, tab. XXVI, l. 17..............			
Westergaard, tab. XIV *a*, l. 7............			
Rich, tab. XV, l. 6....................			

Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes (Paris, 1836, p. 60), s'exprime sur ce mot : « Quant au sens, *dcmânm* désigne ici, comme en zend, le ciel visible ou la voûte qui est supposée recouvrir la terre, et non le ciel considéré comme le séjour des bienheureux, qui se nomme spécialement *Béhescht*. »

Effectivement, le mot assyrien que je lis *âr*, correspond le mieux avec le chaldéen אֵר *aër* (voir *Castelli Lex. hept.*, I, p. 215), qui paraît, vu le changement si fréquent de ר avec ל, conforme à עַל *excelsus*, élévation, *ascendere*. Une forme plus rapprochée du chaldéen se trouve encore dans le mot הַר *mons*, employé par métaphore pour *cœli*, comme dans le psaume XVIII, ỷ 18, *Fundamenta montium* (הרים) *commovebantur*, ce que l'on trouve reproduit dans Samuel, II, 22, 8, par *Fundamenta cælorum* (שמים) *commovebantur*. Je remarque encore que dans l'ancien égyptien *ar*, signifiait s'élever. *Voyez* BUNSEN, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, vol. I, p. 562.

Les n sont de forme égale ; mais la seconde lettre, le *k* , montre un équivalent dans (ne confondez pas avec *h*). Les autres distinctions que l'on remarque dans cette lettre, vu la position inégale des deux pointes horizontales, ne sont point essentielles. Je remarque néanmoins que la diversité dans la disposition de ces pointes demande une attention particulière, quand il s'agit de distinguer la lettre (*k*), de (*p*) et de (*t*), signes dont la valeur n'est pas toujours indiquée par la différente longueur des pointes horizontales, mais souvent par leur direction variée. Quant à la troisième lettre, le *r*, celui dans la première ligne, est le même que dans *khurusch* (p. 34) = , et on peut se convaincre par ce substantif que les trois signes , et sont équivalents.

Il suffit de cet exemple pour démontrer l'emploi indifférent de ces lettres dans un substantif qui reparaît fréquemment, et dans le même cas de déclinaison. Je ne multiplierai donc point les preuves que d'autres substantifs de l'invocation fourniraient encore, tels que *haisch*, *isch*, *isch*, homme (comparez la racine איש, *isch*, en hebreu), qui correspond avec le persan $m^{a}rtiy^{a}$.

Je dois néanmoins citer encore un substantif qui n'appartient pas à l'invocation, mais qu'il est nécessaire de suivre dans les changements de ses signes, puisque la dernière lettre présente trois formes différentes : variation qui paraît la conséquence de désinences grammaticales, et aucunement le résultat de ces permutations qui nous occupent.

C'est le nom père, en persan *pita*, et dans l'inscription assyrienne de M. Lottin de Laval,

touat, mot des plus remarquables par les conséquences philologiques qui s'y rattachent, comme il présente une analogie frappante avec le copte saidique Θιωτ[1] (*thiōt*), analogie que l'on chercherait en vain dans les dialectes sémitiques propres.

Nous trouvons ce mot écrit des trois manières suivantes :

Rich, tab. XV, l. 12..............................

Westergaard, tab. XIV *b*, l. 19..................

Westergaard, tab. XIV *b*, l. 14..................

Les deux signes et ont la valeur de *t* et *s*, comme le prouvent des noms propres, et celui de la troisième ligne paraît être *i* ou *y*. Il y a donc ici évidemment des formes grammaticales, qui nous indiquent la circonspection qu'il faut apporter dans l'étude des équivalents, et qui surtout nous démontrent la difficulté d'établir un système philologique circonstancié pour une langue dont on ne connaît pas les lois grammaticales.

Je n'examinerai point les adjectifs sous le rapport des transmutations des lettres. Le nombre de ceux qui paraissent dans l'invocation et dans la plupart des inscriptions qui nous sont accessibles, est peu considérable. Un adjectif qui se présente souvent est *grand* ou *le plus grand*, en persan w^a. z^a. rk^a, et m^a. *s*. *i*. *sch*. t^a. Ces deux mots sont généralement rendus en assyrien par r^a.*wu*, en hébreu רב *grand*, de même en chaldéen *chef*; puis par . Je considère ce dernier mot, vu la première lettre (dont la valeur

[1] *Voir* Tattam Lex., p. 118 (*Georgii frag.*, p. 358).

est *rsch*) comme identique avec le précédent, mais dans une orthographe différente; en supposant qu'il exprime le positif, et l'autre (r^a.*wu*) le superlatif; je le lis *rsch*^{e}.*wu*; le premier signe remplacerait le ; et le second, , les deux lettres .

Les pronoms sont plus fréquents. Le pronom personnel *moi* est généralement exprimé par *han*^{ou}*kh* (comparez l'hébreu אנכי; le copte memphitique ⲁⲛⲟⲕ, et surtout le saïdique ⲁⲛⲕ). Dans l'épitaphe de Darius, à *Nakshi-Roustam*, ce pronom se trouve seulement écrit , le signe déterminatif des noms royaux, précédant le *kh*. Quant au pronom relatif *qui*, *lequel*, il est représenté par deux équivalents distincts, et *scheh* (comparez זה en hébreu). Le pronom démonstratif *celui-ci*, *ce* , *hata* ou *hasa* (pour lequel comparez l'hébreu הזה et l'arabe هَذَا. qui, en assyrien, contrairement au persan, suit le substantif, présente les variations suivantes : lorsque le substantif *nakar* (terre) le précède, il est écrit tantôt , et tantôt ; mais quand il suit le mot *khasatanŭ*, synonyme de *nakar*, il se présente comme , par conséquent augmenté d'une lettre qui a la valeur de *t*. Cette lettre (*t*) me paraît indiquer dans cette circonstance, aussi bien qu'en hébreu, le genre féminin du substantif, et cette désinence ne saurait avoir aucun rapport avec les permutations des lettres. Quant à la circonstance que des deux noms synonymes pour terre, celui de *khasatanŭ* seul serait du genre féminin, ce cas ne saurait surprendre, puisqu'il se présente dans toutes les langues (comme la terre, le sol, etc.).

Je ne trouve qu'un seul nom de nombre *ouka* (comparez le saïdique ⲟⲩⲁϩ plutôt que l'hébreu אחד, puisque le ד est

radical dans ce dernier mot), *l'un, le premier*. Ce mot s'échange souvent, dans les différentes inscriptions de l'invocation, contre l'initiale pour *roi* , ou contre les signes suivants .

Des deux verbes de l'invocation, l'un *b^enou* (comparez la racine hébraïque בנה, *construxit*) correspond avec le verbe persan (*ada*), *fecit*. Je regrette de ne posséder aucun contrôle pour la première lettre, que je n'ai adoptée que par conjecture, la forme du *b* étant , deux pointes horizontales, signe avec lequel je n'ai jamais trouvé le échangé. Ce mot ne présente, du reste, aucune variation, excepté dans l'inscription de *Nakshi-Roustam*, pour le *n*. Mais l'autre verbe synonyme *dschokh^an* ou *dsokkh^an* (comparez la racine copte ϫⲱⲕ *perficere*, *finire*) se montre écrit de cinq manières différentes :

Schulz, tab. VII, l. 5........................

Westergaard, tab. XIV *a*, l. 2................

Grotefend, tab. I, l. 5......................

Schulz, tab. II, n° XI, l. 4...................

Texier, tab. LXI *b*, l. 3......................

La première lettre ne varie que sous le rapport du type, par la longueur différente des pointes horizontales, dont la disposition la distingue néanmoins suffisamment du signe pour *w* ou *m*; elle me paraît donc la même que le *dsch* ou *ds* = *z* dans *ahourmazda* de l'inscription de Flandin, tab. LXXXVI, l. 10[1]. La seconde est constamment de même forme; sa valeur exacte ne m'est point con-

[1] *Voir* page 28.

nue ; mais, vu l'analogie de sa forme avec l'un des signes pour *a*, je crois pouvoir lui donner la valeur d'un *o*, c'est-à-dire d'un signe voyelle de l'hébreu avec *Kholem*. La troisième lettre du quatrième exemple se présente dans l'inscription de M. Texier, pl. LXI *b*, l. 3, comme un cas isolé de redoublement avec la palatale suivante ; sa valeur est *k* . Les deux dernières lettres sont des plus intéressantes ; non-seulement elles écartent le doute sur le penché qui se montre équivalent avec *kh*, tandis que le précédent signe qui est droit, s'échange contre *k;* mais elles indiquent encore la valeur d'un signe important, le .

C'est ce signe qui me met sur la voie exacte pour le déchiffrement du nom , que, dans mon *Essai*, j'avais lu *Asdod*, puisqu'il se montre dans le mot *dschokhan* comme équivalent au signe , que le nom propre assyrien [1] *Jaw*^{a}*n* (la Grèce), *Juna*, *Yuna*, en persan, indique comme *n*. Ce signe est le premier du nom de la forteresse, et il reparaît encore comme initiale dans le nom d'une autre forteresse (*voir le monument de Ninive*, pl. LV). Je le lis donc comme *no* ou *nou*, mot qui se rencontre dans le nom de *No-Amon* (Thèbes), qui paraît d'origine araméenne[2] ; et il doit signifier *possessio*, *civitas*. Si le dernier signe du nom était distinct, il serait alors facile de lire le nom, comme *No-ℭ𝔥aschzar̃*. *Voir*, pour ℭ𝔥, le nom *ℭ𝔥schyar̃scha*, p. 31 ; pour *sch*,

[1] *Voir* l'inscription de *Nakshi Roustam* dans Westergaard (*Mém. des Antiquaires du Nord*).

[2] In die illa erant quinque civitates in terra Ægypti loquentes lingua Chananitide.... civitas solis vocabitur una. Cf. S. Hieronymi *Opera*, ed. Vallarsi, t. IV, p. 207, 295.

celui de *Khurusch*, p. 34; pour [cuneiform] *z*, le nom [cuneiform] *z*ᵃ*r*ᵃ(*k*), de l'inscription de *Nakshi-Roustam*, en persan [cuneiform] *z*ᵃ*r*ᵃ*k*. Le dernier signe indistinct enfin, a le plus d'analogie avec le signe [cuneiform] de *Chshyar̃scha*, comme nous trouvons le *sch* dans *Hachamanischya*, p. 32, de la forme de [cuneiform]. En adoptant la lecture de *No-Chaschzar̃*, plusieurs villes d'un nom analogue se rencontrent parmi celles conquises par les rois assyriens, comme dans *Nahum*, III, 8. L'analogie la plus prononcée est cependant celle avec חצור (*Reges*, II, XV, 29), l'une des villes conquises par Tiglat Philesar. Il résulterait donc de cette lecture, non-seulement un nom différent pour la ville, mais encore pour le souverain, de ceux énoncés dans mon *Essai*.

Le lecteur bienveillant voudra pardonner cette petite digression sur *No-Chaschzar̃* à un auteur qui préfère être son propre Aristarque, que de laisser ce soin à des âmes charitables, qui pourraient se servir à cet effet des armes qu'il leur livre dans le présent ouvrage, et que jusqu'à présent elles n'ont su trouver. Je reviens à ma matière sur les permutations des lettres, ou plutôt je la conclus.

Il serait inutile de pousser plus loin ces recherches : comme les changements que l'on observe dans les verbes, et surtout dans leurs préfixes, doivent être plutôt attribués à des formes grammaticales qu'à des permutations entre les lettres, et qu'ils promettent ainsi des résultats plus importants pour la grammaire que pour les recherches alphabétiques. J'appelle sous ce rapport l'attention des philologues, particulièrement sur le verbe [cuneiform] *vet; facere, ædificare* (comparez l'hébreu בית *ædificium*, substantif du verbe בנה (*voir* page 40), comme il reparaît, dans les inscriptions de Persépolis, sous les formes grammaticales les

plus variées, ainsi que l'indiquent les préfixes et suffixes qui l'accompagnent.

Les exemples que je viens d'énoncer pour la permutation des lettres, et qu'il me serait facile d'augmenter d'un nombre bien plus considérable, doivent nous suffire pour examiner cette matière, relativement aux causes que lui assigne le major Rawlinson, et pour établir les principes du système que je présente à mon tour.

Nous avons vu que le major Rawlinson attribue l'existence des équivalents à quatre causes principales, dont la dernière nous fait connaître l'opinion de ce savant philologue quant à l'organisation phonétique des langues babylonienne et assyrienne, qu'il considère comme tellement minutieuse et travaillée que chaque forme aurait été désignée comme ne devant représenter qu'un son distinct et particulier, en même temps que l'artiste aurait été constamment exposé à confondre les caractères dans l'orthographe des noms (particulièrement des noms étrangers)[1].

Je ne m'arrêterai point à la réfutation de cette assertion; comme il suffit des exemples de permutation tirés des différentes parties du texte, en dehors des noms propres, pour démontrer qu'il n'y avait point confusion de la part de l'artiste dans le choix des signes que M. Rawlinson croit d'une organisation phonétique minutieuse et travaillée; il faudrait donc admettre de la part du sculpteur une singulière ignorance de la valeur de ces signes, supposition que l'habile interprète de la première écriture de Persépolis sera aussi peu disposé à admettre pour les sculp-

[1] Page 23.

tures persanes que moi. Il reste donc à savoir si, en effet, le changement entre les lettres était conforme à des lois immuables, conséquence de la précision phonétique de la langue, ou, s'il y a lieu d'adopter exactement le cas contraire, celui d'une indifférence complète dans le choix des équivalents.

C'est ce dernier principe que j'adopte. Je ne suis aucunement convaincu d'une organisation phonétique précise de ces langues, ou du moins je crois que, si jamais elle a existé dans le principe, tout effort pour la retrouver sera inutile, du moment que l'on voudra appliquer, ainsi que le propose M. Rawlinson, des lois tirées d'une langue japhétique à une écriture et une langue sémitiques.

Nous avons vu ce savant dans sa première proposition, où il s'occupe des causes des équivalents pour les consonnes, énoncer pour chacune d'elles deux formes, dont l'une aurait représenté la consonne comme sourde (*mute*), et l'autre comme sonnante, de sorte qu'en exprimant une dissyllabe, où la consonne aurait été médiale, il était permis d'employer l'une ou l'autre, ou les deux formes indifféremment.

Il est donc ici évidemment question d'un procédé grammatical uniquement applicable au sanscrit : car, dans les langues classiques de la même famille, le terme de muette s'entend uniquement comme opposé à celui de liquide, et ce n'est que dans le sanscrit que la désignation de sonnante se rencontre en opposition de celle de muette, ou plutôt de sourde.

Je conviens que l'idée est ingénieuse de se servir des divisions si multipliées de l'alphabet indien pour les appliquer à des langues dont le nombre de signes équivalents ne saurait être expliqué par les procédés alphabétiques ordinaires.

Ainsi, au lieu de se voir limité aux trois organes des grammai-

riens grecs, ceux des Indiens en présentent cinq, et, grâce à la division de chacun des organes adoptés par ces derniers, en deux variations génériques, les sourdes et sonnantes, dont chacune est soumise à l'aspiration (contrairement aux langues classiques, où les fortes seulement peuvent être aspirées), il résulte que les neuf formes différentes qui suffisent dans le grec pour exprimer les muettes se trouvent augmentées, à l'aide du système indien, jusqu'au nombre de vingt-cinq, y compris cinq nasales, quatre *n* et un *m*, parmi les sonnantes.

Ce système pourrait paraître plausible, s'il était praticable, dans l'état actuel des recherches (vu la difficulté d'établir les valeurs variées de formes analogues), de fixer le nombre des équivalents pour chaque muette. Je doute que M. Rawlinson, malgré les inscriptions plus nombreuses qu'il fut à même de consulter sur les lieux mêmes, ait pu déterminer la valeur des muettes dans une proportion analogue au système qu'il énonce.

Quant à moi, qui ai pris pour base les alphabets hébreu et copte, je trouve tantôt, pour une muette, une seule forme principale (indépendante des modifications moins essentielles de type), tantôt deux et trois. Les résultats que j'ai obtenus sur la valeur exacte des différents signes, sont encore incomplets; mais les recherches auxquelles je me suis livré sur cette matière ont suffi pour me convaincre de l'improbabilité que le major Rawlinson, malgré les matériaux inaccessibles aux autres dont il dispose, aurait pu réussir à ranger les équivalents des consonnes de pair pour sa division en sourdes et sonnantes. Il est évident que, pour obtenir un pareil résultat, il faudrait supposer au major Rawlinson une connaissance exacte de ces mêmes lettres, pour lesquelles nous lui voyons adopter une classification si précise.

Je ne saurais douter, vu le succès éclatant que ce savant a obtenu dans sa lecture de la première écriture de Persépolis, qu'il n'atteigne une célébrité tout aussi méritée dans les travaux qui se rattachent aux écritures babylonienne et assyrienne. D'autre part, il est naturel de supposer que les incomparables recherches de cet infatigable savant sur le persan, ont dû tellement absorber ses loisirs, que l'étude de la troisième écriture (babylonienne-achéménéenne) n'ait pu faire que de faibles progrès jusqu'au moment de la publication de la première partie de son mémoire.

J'en trouve la preuve dans la circonstance suivante : Le major Rawlinson, à l'aide des trésors inépuisables de Behistun, propose la rectification des valeurs de quelques lettres de l'alphabet persan, reconnues par ses devanciers, dont il adopte, à quelques modifications près, toutes les autres valeurs[1]. Je remarque parmi les caractères qu'il corrige les signes suivants : le [signe cunéiforme], lu comme ź par M. Lassen, et que M. Rawlinson rend par *jh;* puis [signe cunéiforme] *rp* d'après le premier, et *q* d'après son successeur; enfin le [signe cunéiforme], auquel M. Lassen donne la valeur du θ, et que M. Rawlinson exprime par *th*, ce qui, du reste, revient au même.

Or, ces caractères ont aussi peu la valeur que leur assigne M. Lassen, qui pour ses recherches était limité au persan, que celle que propose M. Rawlinson, malgré qu'il aurait été dans le cas de consulter la troisième écriture, qui nous fait connaître la valeur du premier et du troisième signe d'une manière incontestable, et qui offre pour celle du second signe une analogie des plus prononcées.

Nous avons vu que le major Rawlinson énonce[2] les noms de

[1] *Rawlinson's Memoir*, p. 17 et 49.
[2] *L. cit.*, p. 29.

Persis et de *Susiana* comme lui étant connus, et comme appartenant au nombre de ceux qui lui auraient fourni un alphabet assez étendu (*a tolerably extensive alphabet*) pour l'écriture *babylonienne-achéménéenne*.

Mais comment concilier cette connaissance avec les faits suivants ! Le nom persan (Susiane d'après M. Rawlinson), est rendu dans la troisième écriture par $u.\dot{w}^{a}.kh^{a}$, et ce dernier signe, quoiqu'il paraisse avoir souffert des injures du temps sur la table de Nakshi-Roustam, présente néanmoins de la manière la plus distincte ce même signe , dont le nom de Cyrus, p. 34, nous a donné la valeur précise comme *kh*. La valeur du comme *kh*, ressort donc positivement de la comparaison avec la troisième écriture.

Mais c'est cette écriture qui nous fournit encore un autre fait non moins intéressant : celui de la signification du persan, qui paraît dans un des titres pour le souverain, dans le mot , que M. Lassen avait lu comme *narpa*, et que M. Rawlinson suppose *naqa*, p. 49. M. Rawlinson cite, à l'occasion de ce titre, le cylindre du musée de Londres[1], sur lequel ce nom se trouve dans une inscription trilingue qui, pour la troisième écriture, présente comme nom correspondant . Et pourtant le savant paléographe remplace le *rp* de Lassen par un *q*, malgré que le signe se présente sous les formes analogues de ou de , dans le nom de *Parsa*, la Perse, comme *rs*, en même temps que le de Westergaard, tab. XIII G, l. 1, est rendu dans Rich, tab. XVIII, n° 3 *c*, l. 2, par . J'observe, que si la

[1] *Voir* GROTEFEND, *Neue Beytræge*. 1840, p. 5.

valeur pour ce caractère ne se présente point avec la même certitude que pour le signe précédent, puisque l'on pourrait attribuer l'absence de la dernière pointe horizontale à une omission de la part de Rich; l'analogie de la forme de ce signe avec ceux dont la valeur de *rs* est positive, suffit néanmoins pour la lecture que j'adopte, et qui me fournit une signification plus appropriée pour le titre, que *Narpa* ou *Naqa*.

C'est celle de *narsa* (*nasr*); et je trouve en hébreu נֵזֶר (*nésér*), *le diadème, le consacré;* puis נָזִיר (*nasir*), *prince*, comme consacré à Dieu. (*Voir* Gesenius, *Handwörterbuch*, etc., t. ii, p. 43.)

Je dois citer encore la troisième lettre, le , mais je conviens que le major Rawlinson n'énonce point la connaissance des noms qui auraient pu lui montrer la valeur de cette lettre, et qu'il aurait fallu la tirer du néant, comme le fit Grotefend avec les premières valeurs des alphabets cunéiformes. Or, le , que M. Lassen lit en grec θ, et M. Rawlinson en latin *th*, cette lettre si fréquente n'est autre qu'un *s* : = = , si vous comparez *Sparda* de la première écriture avec le [1] *Spa(r)da* de la troisième écriture, et si vous remarquez que *Sataghursch* de cette même écriture se trouve exprimé dans la première écriture par *Sataghusch*.

J'ai cru devoir suivre M. Rawlinson dans les corrections qu'il propose; mais je m'éloignerais de ma matière si je voulais encore examiner à l'aide de la troisième écriture cunéiforme plusieurs

[1] Le mot *Spada*, dans la troisième écriture, présente un des exemples de l'élision de l'*r*, remarqués de même par Westergaard, pour la deuxième écriture.

autres valeurs que ce savant adopte d'après ses devanciers. Je ne puis cependant passer sous silence la valeur de *v*, que M. Rawlinson continue d'appliquer au signe persan , et que M. Lassen avait adoptée [1] en faveur d'une de ces étymologies si incertaines quand il s'agit de noms propres, auxquels il me paraît étrange de vouloir constamment attribuer une signification quelconque.

Je suppose que si M. Rawlinson avait jeté seulement un coup d'œil sur les noms propres de la troisième écriture, il aurait dû reconnaître que le nom d'*Hystaspe* (*voir* p. 28), qu'il lit tantôt *Văshtáspa* (p. I) et tantôt *Vishtáspa* (p. XXIII), ne présente dans cette écriture, avant la ligature pour *az* (que le nom *Oromasde* confirme), que deux signes, dont l'un est nécessairement *t*, et le premier *sch*. Il est donc évident que ou du nom persan doivent être sous-entendus dans l'assyrien, ce qui peut avoir lieu pour une simple voyelle ou voyelle aspirée, mais ce qu'il est impossible d'admettre pour une liquide. J'adopte donc pour ce signe tout uniment la valeur d'un *h* ou d'un esprit rude, ce qui se montre en parfaite harmonie avec l'orthographe de ce nom en grec, Ὑστάσπης.

J'arrive donc tout naturellement à la conclusion que si M. Rawlinson avait appliqué à ce qu'il nomme *babylonien-achéménéen* l'étude nécessaire pour connaître les formes des consonnes qu'il veut diviser en sourdes et sonnantes, il aurait en même temps rectifié les lettres du premier alphabet, ou plutôt aurait énoncé des corrections différentes de celles qui pourraient peut-être à leur tour en amener de plus considérables dans sa traduction du persan. Je doute donc que le savant philologue soit parvenu à baser

[1] *Die alt. Persischen Keilinschriften.* 1836, p. 42.

la belle hypothèse que nous lui avons vu énoncer, sur un principe aussi simple, mais aussi indispensable, quand il s'agit de la classification des lettres, que celui de les connaître.

Une autre objection au système qui résulte de cette première proposition du major Rawlinson, et qui suffit pour démontrer son système comme inapplicable, se trouve dans la difficulté de soumettre à des lois semblables, les sifflantes et semi-voyelles qui existent en très-grand nombre dans la troisième écriture de Persépolis. Ce sont ces catégories de lettres que les grammairiens indiens, malgré leur esprit méthodique, n'ont pu ranger dans des classes différentes; or, les sifflantes appartiennent exclusivement aux sourdes, ainsi que les semi-voyelles et les aspirées aux sonnantes.

Il est donc impossible que le major Rawlinson puisse classer les liquides ou semi-voyelles, tel que l'*r*, aussi peu que les sifflantes, à l'aide d'une méthode pareille à celle qu'il a énoncée pour les consonnes. Nous avons vu pour le seul mot *nakar*[1] (terre) trois formes de l'*r* des plus distinctes l'une de l'autre, et, quoique M. Rawlinson paraisse peu confiant dans l'orthographe de noms propres étrangers, les noms d'Oromasde, de Darius et de Cyrus peuvent au moins servir de contrôle au substantif que je viens de citer. Or, je n'ai point compté ici toutes les différentes formes de l'*r* que les inscriptions nous fournissent, comme il serait pour le moment trop hasardé de décider s'ils sont de types différents ou des modifications d'un même type. Je ne cite, non plus, comme preuve de la fréquence des formes variées pour cette

[1] Page 36.

lettre, le *r* dans *ar* (ciel), comme il pourrait signifier *l*, et qu'il ne se rencontre pas comme équivalent des autres; aussi peu que le *r* dans ***Parsa, Parsawa***, comme je dois lui assigner une valeur mixte, celle de ***rsch***, telle que le *ř* slave. Nous avons cependant vu ce signe comme équivalent dans Darius (Inscr. de Schulz, pl. VIII, suite, lig. 22), avec les autres *r* de ce nom, dont Le Brun, tab. CXXXI, lig. 9, présente deux à la fois et comme les équivalents d'un seul.

Quant à la sifflante, et aux chuintantes qui paraissent d'un usage plus fréquent que la sifflante (en admettant comme base pour le de la première écriture la valeur de *sh* (sch) que lui accorde le major Rawlinson, et sans y classer la lettre composée qui exprime *r* (***rsch***), aussi peu que celle que j'ai adoptée pour le Ϫ (*giangia*) copte), je crois qu'il suffit des équivalents qui se constatent autant par les noms propres Oromasde, Darius, Xerxès, Cyrus, Hystaspe, que par les pronoms relatifs et démonstratifs que j'ai cités[1] (sans compter les équivalents dans les nombreuses combinaisons syllabiques formées particulièrement par des voyelles et des sifflantes); pour défier l'indo-germaniste le plus exercé dans la division générique de l'alphabet indien, de les caser au moyen du sanscrit.

Mais c'est encore en partie à l'aide de principes tirés de cette langue célèbre que nous voyons le major Rawlinson expliquer un autre fait distinctif de l'écriture assyrienne, celui de l'omission des signes considérés voyelles, pour lesquelles il admet en même temps la liberté d'être exprimées distinctement à volonté, selon le choix de l'écrivain.

[1] Page 39.

Il considère dans sa seconde proposition les sons des voyelles comme *inhérentes* dans les consonnes sonnantes, et peut-être aussi au commencement des sourdes; mais il admet qu'on avait l'option, pour plus grande intelligibilité, de représenter les voyelles à volonté par des signes distincts[1].

M. Rawlinson émet donc pour les voyelles de la troisième écriture une théorie qui, relativement aux écritures cunéiformes, n'a, à mon avis, ni l'avantage de la nouveauté, ni celui d'être applicable.

Dans son ouvrage publié en 1836 sur la première des écritures cunéiformes trilingues, M. Lassen s'exprime ainsi[2] :

« Car je crois avoir démontré que la voyelle *a* n'est écrite distinctement par un caractère que comme initiale, puis comme médiale avant l'*h* et d'autres voyelles; mais qu'elle est inhérente à toutes les consonnes quand elle n'est pas exclue par une autre voyelle. »

Cette opinion, comme elle est émise en allemand, langue que M. Rawlinson dit ne point comprendre, sera sans doute restée inconnue à ce célèbre philologue, quoiqu'il en ait adopté le principe pour son déchiffrement de la première écriture; mais je m'étonne que, possédant le français, le major Rawlinson n'ait point pris connaissance des vues d'un juge aussi compétent que le savant commentateur du *Yaçna*, relativement à l'ancien persan, langue japhétique, qui se trouvent consignées dans le passage suivant du mémoire publié également en 1836[3] :

[1] Page 23.
[2] *Die alt Persischen Keilinschriften*, p. 16. Bonn, 1836.
[3] E. Burnouf, *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes*, page 160. Paris, 1836.

« Nous avons montré, en ce qui concerne le système de l'écriture persépolitaine considérée dans son rapport avec la langue de nos inscriptions, que cette écriture ne représente pas toutes les lettres qui sont étymologiquement nécessaires dans chacun des mots que nous trouvons sur nos monuments.... Ce désaccord (entre l'écriture cunéiforme et la langue de ces inscriptions) a été démontré à nos yeux quand nous avons eu constaté que le dialecte des inscriptions persépolitaines appartient à la famille des idiomes indo-persans, dans lesquels *l'indication complète et régulière des voyelles* est un des besoins de la langue et un des produits de l'écriture. Nous n'avons pas hésité à regarder ce désaccord comme résultat de la lutte de deux systèmes différents; et, comme ces deux systèmes existent en Asie sous les noms plus ou moins exacts de sémitique et de japhétique, c'est à leur rencontre que nous avons attribué le peu d'harmonie qui se remarque entre l'écriture et le dialecte de nos inscriptions.

« Nous pouvons donc admettre comme établi le fait que le système d'écriture, qui occupe le premier rang sur les monuments de Persépolis, est d'origine sémitique, et qu'il a été emprunté à un peuple qui en possédait l'usage, par les Perses, qui ne le connaissaient pas auparavant. »

Quelque judicieuses que paraissent ces vues, M. Rawlinson n'a point cru devoir les adopter pour la première écriture cunéiforme; préférant suivre une voie semblable à celle indiquée par M. Lassen, et pour laquelle le désaccord entre la langue et l'écriture, qui pourrait paraître incommode pour le philologue, n'existe point. Si c'est, en effet, le prestige de l'harmonie entre la langue et l'écriture qui a porté le savant traducteur des tables de Behistun à se prononcer en faveur du système indien pour la

première écriture, il est alors étonnant de ne point lui voir conserver ce même principe relativement à la troisième écriture cunéiforme, qui, de l'aveu même du major Rawlinson, doit être supposée d'origine sémitique[1], aussi bien que la langue qu'elle représente[2].

Je laisse alors à juger s'il est de la moindre probabilité que, dans une écriture sémitique, qui se distingue par la nature inconstante de ses voyelles, dont la présence paraît aussi peu de rigueur que l'omission constante, on puisse supposer la voyelle *a* inhérente aux consonnes; et cela d'après des principes distincts, tels que de limiter le cas aux sonnantes et au commencement des sourdes.

J'observe, du reste, que M. Rawlinson, aussitôt qu'il admet l'option d'exprimer (pour le plus d'intelligibilité) les voyelles à volonté, renverse lui-même le système qu'il avait posé. Du moment qu'il y a des exceptions, et cela dans une application aussi illimitée que celle qui résulterait de la faculté de pouvoir employer ou omettre indifféremment des signes pour les voyelles, aucune règle ne saurait être posée, et le principe de la nature inconstante de la voyelle se trouve de fait reconnu.

[1] *Rawlinson's Memoir,* p. 40. As the elements also of which the letters (*the Persian*) are composed are identical with the elemental signs of the Babylonian and Assyrian alphabets, there is every reason to believe that the type of character was adopted in reference to those pre-existing systems of writing, systems with which his semitic conquests must have rendered the Persian monarch familiar.

[2] *Rawlinson's Memoir,* p. 21. ....Premising, at the same time, that I see no sufficient grounds at present to prevent us from attaching all the languages which the various alphabets (*of the complicated Cuneiform writing*) are employed to represent, to that one great family which it is the custom (improperly enough) to designate as the semitic.

L'objection la plus grave que j'adresse néanmoins au système de M. Rawlinson, relativement à cette matière, naît de la circonstance que ce n'est point uniquement la présence ou l'omission des voyelles qui frappe dans ce qu'il nomme les écritures cunéiformes compliquées, mais surtout ce fait si important de la permutation des lettres, comme il s'applique aussi bien aux voyelles qu'aux consonnes, pour lesquelles nous lui avons vu adopter la distinction entre sourdes et sonnantes.

Je prie le lecteur d'examiner les noms assyriens reproduits page 26 et suiv., et il se convaincra facilement que les changements entre les voyelles s'exercent sur une échelle bien plus grande que celle pour les consonnes. Il trouvera l'*a*, le *ya*, le *ou*, représentés indifféremment par l'un ou l'autre des signes pour les voyelles; il remarquera que l'écriture assyrienne, tout en affectionnant telle forme pour une voix plutôt qu'une autre, emploie néanmoins toutes ces formes non-seulement comme équivalentes les unes des autres, mais de plus les fait servir, comme dans l'hébreu, à l'échange entre les voyelles et les liquides, et particulièrement avec les aspirations et même les palatales.

Tel dans le nom *Daryawusch*[1], le signe , que le nom *ahourmazda*[2] nous montre *hou*, se trouve employé pour *ya*, ainsi qu'à la fin de *ahourmazda*, où il remplace le (Flandin, pl. lxxxvi, l. 10) qui, dans ce nom, comme dans *Chschyar̃scha*, est souvent omis. Le signe , qui, dans *Parsawa*, signifie *a* (cette voyelle étant omise dans *Parsa*), remplace dans *Daryawusch* le *ha* ou *a*, mais se montre dans

[1] Page 29.
[2] Pages 27 et 31.

(*rawu*) *grand*, comme liquide. Le signe ou , employé dans *Hacḫamanischya* pour *i* ou *ü*, possède dans *Uwakha*, en persan *Uwakha*, la valeur de *ou*, et, dans *Katpathuka*, en persan *Katpathuka*, celle de *k*, ק.

Je dois donc adopter pour ces voyelles le principe, inconnu dans les langues indo-germaniques, que les mêmes sons étaient, dans la troisième écriture cunéiforme de Persépolis, non-seulement représentés par différents signes équivalents, mais que plusieurs de ces équivalents servaient encore à exprimer différents sons.

Arrivant enfin à la quatrième question du major Rawlinson, où il traite des consonnes superflues qui n'étaient fréquemment introduites, ainsi qu'il le suppose, qu'à cause de l'euphonie, il faudrait à cet effet une définition plus précise, puisqu'à ma connaissance (peu d'exemples excepté)[1] la présence de lettres en apparence inutiles dans la troisième écriture cunéiforme, aussi bien que le cas plus fréquent du manque de lettres exprimées distinctement dans le persan, n'a lieu que pour les liquides telles que les *n*, comme dans l'inscription de Schulz, II. XI. 14, et VII, III. 20, où nous voyons deux *n*, et , exprimés en même temps; et particulièrement dans la présence simultanée de deux *r*, ou de cette liquide et d'une sifflante; tandis que l'absence de cette lettre ou celui de l'*s* se remarque dans le contact de cette liquide dentale avec la sifflante et les chuintantes, ainsi que dans ses rapports avec les muettes dentales.

[1] Voir le mot *dsokkhan*, p. 40.

Nous remarquons donc deux *r*, et dans *Daryawusch*, *s* et *r* , dans *Chschyarscha*, où l'*s* paraîtrait inutile, si cette lettre ne se montrait point dans *Parsa* et *Parsawa*, fondue en un seul son comme [1]. D'autre part, M. Rawlinson a passé sous silence, pour cette classe d'écritures, le fait (qu'il reconnaît néanmoins, ainsi que M. Westergaard, pour la seconde écriture cunéiforme[2]) de l'absence de la liquide dans certains cas. L'*r* disparaît donc dans *Sparda*, que nous voyons écrit *Spada* (p. 48).

Je considère, du reste, ces particularités comme basées sur des lois euphoniques exactes, et je crois pouvoir les comparer à celles qui, relativement à la disparition et à la transposition des lettres, se présentent comme analogues dans l'hébreu. Je ne cite, relativement à la transposition du *sch* avant l'*r*, contrairement au son qui, par la lecture des signes, résulterait pour la combinaison , que le cas analogue de la dentale *t* devant la sifflante, que nous trouvons énoncé dans Ewald[3]; mais je remarque que de semblables procédés s'appliquent dans une grande étendue à ces mêmes classes de lettres dans l'hébreu.

Je crois avoir démontré par l'examen des causes assignées par M. Rawlinson à la grande diversité que l'on observe dans l'orthographe des noms et paroles des écritures babyloniennes et assyriennes, que, du moins dans la troisième écriture cunéiforme de Persépolis, il n'en résulte nullement la conséquence

[1] Page 30.

[2] *Voir N. L. Westergaard*, dans *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. VI, § 12, Bonn, 1845; et *Rawlinson's Memoir*, p. 34, London, 1846.

[3] *Ewald Kritische Grammatik der Hebraeichen Sprache*, p. 125, § 87, Leipzig, 1827.

qu'il énonce, celle « de ne point considérer ces variantes comme pouvant s'échanger d'une manière légitime, puisqu'il croit que leur emploi varié naît de la difficulté de distinguer les modifications relatives au pouvoir phonétique qu'elles étaient destinées à représenter[1]. »

J'ai, au contraire, acquis la conviction que ces variantes, ou du moins une partie d'entre elles, se suppléaient indifféremment, sans violer pour cela les lois phonétiques de la langue. Je suis de plus convaincu que la recherche des principes précis qui s'appliquaient à ces transmutations, ne saurait mener actuellement à aucun résultat, et que l'investigation de leur cause doit être réservée à un état plus parfait de déchiffrement.

Je ne saurais donc espérer pour le moment d'autres éclaircissements sur cette matière, que ceux qui pourraient résulter de la comparaison avec d'autres langues; méthode qui, si elle nous fournit des analogies avec les faits particuliers qui nous frappent dans l'assyrien (quelque imparfaite que soit encore la connaissance de son écriture), doit nous conduire nécessairement, à l'aide de ces rapports, à l'appréciation exacte des principes, et aux notions sur leurs causes.

Je vais le tenter, quelque faibles que soient mes moyens.

Il y a peu d'années encore que la science aurait cherché en vain la solution de ce problème. Aucune langue connue alors ne présentait des formes analogues à celles qui frappent l'investigateur dans les écritures babyloniennes et assyriennes.

Mais il fut donné aux temps modernes de reconquérir de l'oubli des siècles le vestige le plus précieux de l'antiquité : de retrouver

[1] Page 24.

cette preuve inappréciable de l'intelligence de l'homme, qui le porta dans l'enfance de la société humaine à reproduire les objets par des signes figuratifs, puis, lors du développement d'idées abstraites, lui suggéra l'emploi des symboles, et le conduisit enfin à l'expression illimitée des faits et des pensées, au moyen de caractères graphiques représentant les sons de la voix.

La contrée la plus reculée dans les annales de l'histoire est néanmoins celle qui seule nous a conservé les annales des temps primitifs; c'est celle dont sortit le législateur des Juifs, qui y puisa ces traditions précieuses pour l'histoire de l'homme, objet du culte des uns et de l'admiration de tous. C'est cette contrée encore à laquelle se lie, par des records conservés chez les principaux peuples de l'antiquité, la marche générale de la civilisation qui, même dans son apogée chez les Grecs, conserva les traces de l'origine chez le peuple où Pythagore avait puisé les éléments de sa doctrine, qui renferme les idées les plus sublimes en même temps que les notions les plus incompréhensibles.

Cette contrée glorieuse, c'est l'ÉGYPTE, avec ses monuments impérissables, recouverts des trésors de l'art graphique, mais d'un sens impénétrable jusqu'à nos jours. C'est en vain que l'homme exerça les efforts de son intelligence pour pénétrer les secrets qu'ils renferment; ce résultat inappréciable fut réservé à notre époque.

Un vaste génie, CHAMPOLLION LE JEUNE, jette enfin un jour éclatant sur ces ténèbres. Il découvre la clef de ces tableaux aux signes si variés, mais si obscurs; il lit les hiéroglyphes; il retrouve des sons là où la sagacité des érudits de tant de siècles n'avait reconnu que des faits figuratifs, ou des symboles renfermant un sens mystique.

Une faible étincelle, le déchiffrement incomplet de deux noms lui suffit pour reconstruire le système de l'art graphique des Égyptiens. Saisissant avec énergie le fil rompu au moment même que touché par Young[1], Champollion le renoue et le déroule pour la gloire de son nom, de sa nation et celle de son siècle.

Il repousse de suite toute combinaison syllabique; il étend au langage en général le principe que son prédécesseur avait osé à peine appliquer à des noms propres étrangers. Seul il énonce le sens que renferme le passage, devenu depuis si célèbre, de Clément d'Alexandrie; solution dans laquelle le confirme le profond savoir d'un illustre helléniste[2].

Mais cette précieuse découverte, ce système unique en philologie, restait isolée, malgré la faveur avec laquelle les esprits les plus élevés l'avaient accueillie et suivie.

On reconnaissait la force du génie qui avait créé ce système, on l'admirait; mais le scepticisme osait encore refuser une évidence frappante, parce qu'elle était unique dans les fastes de l'art graphique.

L'illustre fondateur de la science hiéroglyphique appréciait suffisamment la différence qui existait entre la langue et les écritures de l'Égypte avec nos langues et tous les systèmes d'écritures connus; et cette conviction, que les systèmes paléographiques connus de son temps n'auraient pu modifier, se trouve exprimée dans le passage suivant de son célèbre ouvrage[3]. « La

[1] Young, dans l'*Encyclopédie britannique*. Edinburgh. Suppl., vol. IV, part. I.

[2] Lettre de M. Letronne, dans le *Précis* de Champollion, p. 401.

[3] *Précis du Système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 390. Paris, 1824.

langue égyptienne enfin n'avait rien de commun dans sa marche constitutive avec les langues asiatiques; elle en diffère tout aussi essentiellement que les écritures de l'Égypte diffèrent des anciennes écritures des Phéniciens, des Babyloniens et des Perses. »

Limité, lors de son insigne découverte, à chercher pour l'écriture d'un peuple chamite, qu'il venait de déchiffrer, des analogies dans les écritures sémitiques, elles ne pouvaient lui paraître qu'incomplètes.

Et cependant, ce sont ces dernières écritures qui, seules, se prêtaient à des rapprochements; et, tout en déclarant leur insuffisance, nous les lui voyons adopter.

Champollion le jeune avait donc reconnu pour analogies principales entre l'écriture des Égyptiens et celles des peuples sémitiques le système véritablement alphabétique des caractères phonétiques des anciens Égyptiens, et il se prononçait contre la nature syllabique de cet alphabet[1]. Il adoptait, par conséquent, cette écriture comme consistant en un simple alphabet semblable à celui des Hébreux, des Syriens, des Phéniciens et des Arabes, *abstraction faite du nombre de signes.*

Les faits que nous lui voyons énoncer à l'appui de la thèse contre une union syllabique consistent, premièrement[2], dans les preuves qu'un seul des caractères égyptiens phonétiques répondrait, alors, dans les noms propres grecs et romains, à plusieurs syllabes différentes, et que le signe hiéroglyphique, la main, serait en même temps *To*, *Ti*, *Tw*, et un simple *T*, selon les différents noms où il se trouve représenté.

[1] *L. cit.*, p. 57 et 316.
[2] *L. cit.*, p. 57.

« Puisque (en suivant Champollion lui-même dans ses considérations sur cette matière, mes propres arguments ne pouvant posséder de force que par la reproduction textuelle des paroles de l'illustre écrivain) tous les caractères phonétiques seraient soumis à d'aussi fortes variations si l'on persistait à les considérer comme syllabiques, et puisque encore ils n'expriment évidemment, dans une foule de noms propres, qu'une simple consonne ou une simple voyelle, j'ai dû en conclure que les Égyptiens écrivaient à la manière des Arabes, c'est-à-dire que leur alphabet était formé de signes qui représentaient réellement des consonnes, et de quelques caractères voyelles qui, comme l'*élif* ا, le *waw* و et le *ya* ى des Arabes, n'avaient pas un son invariable, et se permutaient dans certains cas.

« Un second fait démontre mieux encore, que l'alphabet égyptien n'était point syllabique : j'ai observé que les noms propres étrangers sont écrits tantôt seulement avec des signes qui ne répondent jamais qu'à des consonnes, et tantôt, toujours sur les mêmes monuments, avec une addition de plusieurs signes, qui répondent invariablement à des voyelles.

« A Philæ, par exemple, le nom de Tibère est écrit tantôt *TBPΣ*, tantôt *TBPIΣ*, et enfin *TIBPIΣ*. . . . .

« Cette extrême variation dans l'orthographe des noms propres étrangers prouve que les Égyptiens n'avaient point l'usage de *représenter toutes les voyelles* en écrivant les mots de leur langue nationale, et que leur alphabet ne fut jamais syllabique, à moins qu'on ne veuille considérer comme tel celui des Hébreux, des Phéniciens, des Syriens, en un mot celui de la plupart des peuples anciens et modernes de l'Asie occidentale.

« Il faut le dire, et c'est ici le lieu de faire ce rapprochement

utile à la suite de cette discussion, l'alphabet hiéroglyphique égyptien avait, dans sa constitution même, abstraction faite de l'absence de quelques sons, *du nombre et de la forme matérielle des signes*, une ressemblance très-marquée avec l'alphabet hébreu.

« Nous voyons, en effet, la *feuille* ou *plume* (ainsi que d'autres signes équivalents) être, suivant l'occasion, un *A*, un *I*, un *E*, et même un *O*, comme le א (*aleph* des Hébreux). »

Les limites de mon ouvrage ne me permettent point de reproduire tous les développements que Champollion voue à la preuve de cette ressemblance; mais ils se trouvent résumés dans les principes suivants de sa conclusion (p. 381 et 382) :

« A. 6. Les voyelles médiales des mots écrits en hiéroglyphes phonétiques sont très-souvent supprimées, comme dans les écritures hébraïque, phénicienne et arabe moderne. » Puis :

« A. 9. Les divers hiéroglyphes phonétiques destinés à représenter les voix, c'est-à-dire les signes *voyelles*, n'ont point un son plus fixe que l'*aleph* א, le *waw* ו et le *jad* י des Hébreux; l'*élif* ا, le *waw* و et l'*ya* ى des Arabes. »

C'est donc uniquement sous le rapport de la présence ou de l'omission, comme sous celui de la variété des sons de la voix pour l'un ou l'autre de ces signes, que dans les langues sémitiques, l'on nomme communément voyelles, tels que le א, le ו, et le י, auxquels j'ajoute le ע et l'aspirée ח, que l'analogie de l'écriture phonétique des anciens Égyptiens avec celles des peuples sémitiques se trouve basée.

Mais c'est évidemment la nature des *consonnes* chez les peuples sémitiques qu'il faut prendre en considération comme elle se montre distinctement séparée de celle chez les Égyptiens.

Les consonnes des écritures sémitiques, quoique dans un nombre moins limité que celui dans la principale des langues japhétiques, le sanscrit, ne sauraient se remplacer réciproquement que par le manque d'une connaissance exacte de la valeur de l'une ou de l'autre d'entre elles, appartenant au même organe.

Nous ne pouvons donc pas comparer avec Champollion l'analogie entre la liquide ו *waw* et la muette ב *beth* (בּ); avec les échanges perpétuelles entre[1] le *B* hiéroglyphique, qui est la *cassolette,* avec le *F* ou *W,* qui est le *céraste,* avec la *caille*, qui est la voyelle *ou*, et avec le *lituus,* qui est aussi un *ou* et un *F;* aussi peu que mettre en parallèle le ג (*ghimel*), כ (*caph*), ק (*koph*), et le ח (*khet*), avec les nombreux signes hiéroglyphiques qui correspondent au ϭ, et surtout au ⲕ coptes. La quantité limitée de ces signes d'un même organe, ou plutôt de deux organes à portée l'un de l'autre, telles que les gutturales et les palatales, indique suffisamment que le nombre de ces signes ne dépassait point celui des modifications auxquelles les articulations sont accessibles par la douceur, la force et l'aspiration.

Il est, du reste, évident que Champollion n'attachait point à la ressemblance qui se montre entre l'égyptien et l'hébreu[2], à l'aide de la comparaison du son de quelques consonnes, les mêmes conséquences qui résultent de la nature des voyelles; comme l'on chercherait en vain dans son résumé général[3] d'autres preuves positives pour l'analogie entre les écritures égyptiennes et sémitiques, que celles que les voyelles lui avaient fournies.

Les rapports entre ces deux classes d'écritures ne sont donc

[1] *Précis*, page 60.
[2] *L. cit.*, p. 60 et suivantes.
[3] *L. cit.*, p. 380 à 386.

que partiels, et je ne saurais les attribuer qu'à une filiation dont le contact ne saurait plus être tracé.

Ce n'est donc que pour des faits particuliers relatifs aux voyelles, ou plutôt pour ce que l'on a l'usage de nommer ainsi, que le système égyptien se retrouve reproduit dans le sémitique, et, même en partie seulement; comme je dois remarquer que, dans l'écriture hiéroglyphique, les changements de voix ne se limitent pas uniquement à quelques signes pour les voyelles, mais à un nombre considérable de caractères. Or, et c'est ici que la partie du passage de Champollion[1], que j'ai indiquée en caractères italiques, est décisive dans ses conséquences :

« L'écriture phonétique égyptienne consistait en un simple alphabet, semblable à celui des Hébreux.... *abstraction faite du nombre de signes.* »

Ce nombre considérable de caractères, leur facilité à se prêter, malgré leur forme différente, à la désignation d'un même son, ne se retrouvent que d'une manière bien limitée dans les écritures sémitiques.

Je ne puis donc considérer que comme indirects les rapports de ces écritures avec celle des Égyptiens; tout en y reconnaissant les preuves d'un système identique dans l'origine, dont néanmoins la cohérence aurait disparu. Je retrouve dans l'hébreu et ses sœurs des vestiges de ce système né dans l'enfance de l'écriture, dont l'imperfection aurait admis une liberté illimitée pour l'expression graphique des sons; mais je ne saurais adopter l'emploi si limité de signes variés pour un même son, tel que reparaissant dans les langues sémitiques, comme né directe-

[1] *Précis*, p. 37.

ment des principes phonétiques qui se rattachent aux hiéroglyphes.

Il reste donc une lacune immense entre le système merveilleux de l'Égypte, retrouvé par Champollion le jeune, et les systèmes mêmes qui lui paraissaient offrir encore le plus d'analogie. Cette lacune résulte d'un principe, celui de l'existence d'un nombre de signes variés pour la forme, mais équivalents pour le son.

J'ai nommé les *homophones*.

Le système de Champollion se résume dans ce seul mot, qu'il a rendu si célèbre. Il l'explique : « Chaque voix et chaque articulation pouvait être représentée par plusieurs signes phonétiques différents, mais étant de signes *homophones*[1]. »

Le principe que ce mot renferme, appliqué seulement au système phonétique de l'Égypte (et qui séparait ce système de ceux de toutes les écritures connues), avait, jusqu'à ce jour, dû être considéré comme *unique*.

Il ne l'est plus, si la solution que j'énonce pour les faits analogues qui se présentent dans les écritures cunéiformes araméennes, est adoptée.

C'est de savants, que leur nom éminent élève au-dessus de ces considérations mesquines, qui portent la médiocrité à passer ou légèrement sur des vues nouvelles, ou à les accueillir avec envie; c'est de savants tels que les QUATREMÈRE, LETRONNE, BURNOUF, que j'attends l'appréciation du système que je propose.

C'est sous les auspices de ces hommes compétents, que je

[1] *Précis*, p. 381.

place des faits que je crois dignes d'un examen approfondi et impartial.

Les résultats que le premier et seul j'ai obtenus dans l'interprétation de celle des écritures cunéiformes qui, par sa présence simultanée avec l'écriture cunéiforme des anciens Persans, se prête exclusivement parmi les écritures babyloniennes et assyriennes au déchiffrement, peuvent être considérés comme incomplets, en partie même comme erronés; mais il est certain qu'ils suffisent pour l'évidence des faits qu'il était important d'approfondir.

Je vais tenter de préciser ces faits, et de démontrer leur analogie avec ceux mêmes que Champollion nous fait connaître pour l'écriture phonétique de l'Égypte dans le passage suivant[1] :

« En étudiant les noms propres hiéroglyphiques de souverains grecs et romains, j'observai que, pour l'ordinaire, le même nom était écrit avec plusieurs signes différents, soit sur un même édifice ou sur un même obélisque, soit sur des édifices ou des obélisques divers. Je recueillis ces signes, et j'eus bientôt la satisfaction de retrouver la valeur de tous ces nouveaux caractères, confirmée par d'autres noms propres hiéroglyphiques, dans lesquels ils exprimaient la même voyelle ou la même consonne que dans les premiers : il fallut donc reconnaître que les Égyptiens employaient à leur choix un certain nombre de caractères différents, pour rendre la même voyelle ou la même consonne, et j'ai appelé *homophones* les signes destinés à exprimer un seul et même son. »

[1] *Précis*, p. 50.

J'applique ce passage à l'écriture assyrienne; et je retrouve sur une même inscription les mêmes noms propres écrits avec plusieurs signes différents : tels que le nom de *Daryawusch* dans l'inscription de Schulz (tab. VIII, suite), où il se montre écrit avec les types les plus variés; puis celui de *ahourmazda*, qui offre cette même particularité dans l'inscription de Flandin, tab. LXXXVI; et en même temps je puis me convaincre que la valeur de ces différents caractères se trouve confirmée par d'autres noms propres, où ces signes variés expriment la même voyelle ou la même consonne. Je cite à cet effet le nom de *(Hi) schtazp* (p. 28), où nous retrouvons l'union syllabique pour *az*, que nous avions remarquée dans *ahouramazda* (p. 26); puis celui de *Hachamanischya* (p. 32), qui reproduit ces signes pour *ya* et pour *sch*, que le nom de *Chschyaršcha* (p. 31), nous avait montrés, mais relativement à cette dernière lettre sous deux formes différentes et ; homophones qui se trouvent dans le nom de *Chschyaršcha*, aussi bien dans les inscriptions de Persépolis que dans celles de Hamadan. Je me borne à ces exemples, comme le lecteur est à même d'en trouver facilement de plus nombreux à l'aide des noms propres que j'ai cités plus haut.

Nous devons donc reconnaître le fait, que les peuples araméens employaient de la même manière que les Égyptiens un certain nombre de caractères différents à leur choix, pour rendre la même voyelle ou la même consonne, or des *homophones* destinés à exprimer un seul et même son.

Champollion le jeune était arrivé[1] par la collation de plusieurs textes hiéroglyphiques à la conclusion : « Que les signes qui,

[1] *Précis*, p. 52.

dans les textes hiéroglyphiques se permutent sans cesse et indifféremment, sont ceux mêmes que la lecture des noms propres grecs et romains nous a déjà fait connaître comme *homophones*, et se permutant aussi dans ces noms, parce qu'ils expriment une même consonne ou une voyelle semblable. »

Les mêmes conséquences se présentent pour la troisième écriture cunéiforme. J'ai cité en leur lieu plusieurs mots du texte des inscriptions cunéiformes, et il serait inutile de revenir sur les faits qui résultent des mots variés dans leurs signes, tels que *nakar*, p. 35; *isch*, p. 37; *dschokhan*, p. 40, et d'autres.

L'illustre auteur du *Précis*, en appliquant les preuves des permutations des lettres particulièrement aux voyelles, cite celles que lui a fournies la comparaison de manuscrits funéraires hiératiques[1], telles que de trouver au lieu du signe hiératique[2] des *deux feuilles* que présente le premier texte, un autre signe, celui des *deux lignes inclinées*, comme employées dans le second: ces deux signes exprimant également la voyelle *i* dans les noms propres phonétiques; puis de reconnaître dans le premier texte le signe hiératique des *deux sceptres affrontés*, là où le second offrira le signe hiératique d'un hiéroglyphe *de forme recourbée*, ou bien *homophone* ordinaire dans les noms propres phonétiques, où ils représentent également la consonne Σ.

[1] *Précis*, p. 53.

[2] Champollion le jeune définit l'écriture hiératique ou sacerdotale (*Précis*, p. 384) comme une simple tachygraphie de l'écriture sacrée (hiéroglyphique), dont elle dérive immédiatement (la forme des signes étant considérablement abrégée dans ce second système).

Les faits qui, pour la permutation des lettres, se rattachent à l'écriture hiéroglyphique, s'appliquent donc également à l'écriture hiératique.

C'est ici qu'il faut remarquer que quelque nombreux que soient les changements que l'on remarque en assyrien pour les consonnes, ceux qu'une connaissance quoique encore incomplète de la valeur des lettres nous montre pour les voyelles, la sifflante et les chuintantes, ne sont pas moins fréquents. Je ne fatiguerai point le lecteur par la reproduction d'exemples, qui ont dû suffire pour le convaincre que la permutation des signes s'étend dans l'assyrien à toutes les classes de lettres dans un degré pareil à celui que Champollion nous fait connaître pour l'égyptien; et que ce sont particulièrement les voyelles, les sifflantes et les liquides (classes auxquelles certaines divisions génériques du sanscrit ne sauraient être appliquées), où le changement de lettres est le plus évident. Nous avons vu dans ces exemples[1] les signes [cuneiform] et [cuneiform] employés indifféremment pour *a*, les signes [cuneiform] et [cuneiform] pour *a* ou *ha;* nous retrouvons encore ce dernier signe comme remplaçant le [cuneiform][2]; quant aux liquides, il est tout aussi inutile de revenir sur les nombreuses formes de l'*r* (p. 35), sur celles du *w*, que sur les permutations pour la sifflante et les chuintantes.

Or, quelles que soient les modifications qu'une connaissance plus approfondie de l'alphabet assyrien pourrait apporter dans mes conclusions, le *fait* de l'existence des *homophones* se trouve établi pour l'écriture assyrienne avec la même certitude que pour l'écriture égyptienne, et, de plus, il se présente pour toutes les deux dans un *état analogue*, vu *l'application* des *homophones* dans un

[1] Pages 26 et suiv.

[2] Dans le nom [cuneiform] *Hachamanuschya* de l'inscription des *Monuments de la Perse*, pl. LXXXIV, l. 9, que j'ai omis dans la table comparative de ce nom, p. 32, puisqu'il est en partie incomplet, et que la plupart de ses lettres ne paraissent point exactement représentées.

emploi indifférent, sur lequel des modifications quelconques dans la valeur phonétique, si toutefois elles existent exceptionnellement, n'exercent aucune influence.

Le principe qu'il était pour nous le plus important de voir établi sur une base certaine, est donc celui de *l'indifférence* dans le choix des *homophones*, tel que nous le montre l'état actuel des recherches, qui ne fournit aucun indice qui nous puisse autoriser à admettre des valeurs modifiées pour les équivalents; en même temps que leur emploi qui s'étend encore à des classes de lettres, pour lesquelles des divisions individuelles ne sauraient être admises, exclut dans mon opinion, même pour l'avenir, tout principe qui ne saurait être appliqué avec autant de droit à l'écriture phonétique de l'ancienne Égypte.

J'adopte donc le fait de *l'indifférence* et, par conséquent, de la liberté dans le choix des différents *homophones* pour une même lettre, comme étant immuable; et je le considère tel, malgré les modifications que des recherches suivies doivent apporter dans l'exacte appréciation du système identique qui comprend aussi bien l'écriture des peuples araméens que celle de l'Égypte, abstraction faite des conséquences résultant de l'élément idéographique, que la nature composite des hiéroglyphes montre simultanément avec leur élément phonétique.

Je crois, en effet, entrevoir pour l'assyrien cette même modification que M. Lepsius a reconnue pour les *homophones hiéroglyphiques* : celle de l'existence d'un nombre bien moins considérable d'équivalents que ceux qui y paraissent au premier abord; quantité qu'il faut attribuer dans l'assyrien, vu la nature simple de ses lettres, uniquement à l'imperfection des dessins qui nous sont parvenus jusqu'à présent, autant qu'à l'incertitude

qui règne sur le type précis des caractères d'une forme analogue. Mais il serait présomptueux de vouloir décider, dans l'état actuel de nos connaissances dans les écritures araméennes, sur des questions dont la solution se rattache aux progrès éminents que l'étude des hiéroglyphes a faits de nos jours, surtout par les admirables travaux de M. Lepsius.

Quels que soient néanmoins les changements que l'avenir peut apporter dans ces connaissances, ils ne sauraient affecter l'identité que j'ai reconnue entre le système de l'écriture phonétique de l'Égypte et celui de la troisième écriture cunéiforme dans le principe des *homophones*, dont je crois avoir démontré l'existence et l'emploi indifférent dans cette écriture avec assez de certitude pour pouvoir quitter ce sujet, et examiner à leur tour les autres preuves de l'analogie entre les écritures araméenne et égyptienne.

J'arrive donc à un autre fait remarquable, celui que j'ai déjà mentionné lors de la comparaison entre l'écriture hiéroglyphique et celle des Hébreux, et qui fournit une des preuves les plus frappantes des rapports du système de l'écriture phonétique de l'Égypte, avec celui de la troisième écriture cunéiforme; mais sans être exclusif à ces deux écritures comme le fait précédent, relatif aux homophones.

J'ai reproduit en leur lieu[1] les vues de Champollion sur les signes voyelles des Égyptiens, qu'il considère comme ne possédant point un son plus fixe que celles des Hébreux, des Arabes et des Syriens, de sorte qu'un signe hiéroglyphique et ses homophones représentaient suivant l'occasion des voix différentes; en même

[1] Page 63.

temps que, comme chez les peuples sémitiques, les voyelles médiales des mots écrits en hiéroglyphes phonétiques étaient très-souvent supprimées.

C'est ce principe, d'une si haute importance et particulier aux langues sémitiques, que Champollion avait retrouvé dans le système des hiéroglyphes phonétiques; c'est ce même principe qui reparaît encore sous les formes les plus distinctes dans le système de l'écriture cunéiforme des peuples araméens.

Nous avons vu le même signe ainsi que ses homophones employés successivement pour des voix différentes. Un même signe le , s'est présenté[1] tour à tour comme *hou* et comme *a* dans *Ahourmazda*, et comme *ya* dans *Daryawusch*; un autre, le remplace dans ce même nom les valeurs *a* ou *ha*, en même temps qu'il y représente la liquide *w*, valeur qui paraît la plus générale pour ce signe; il se montre encore comme *a* dans *Parsawa*[2] et comme *ü* dans *Hacȟamanüschiya*[3].

Ce fait intéressant n'est donc point douteux pour l'assyrien. Il y est évident pour les voyelles, et s'y présente en outre appliqué aux liquides et aux aspirations; de sorte que je crois devoir le désigner à l'avenir par une appellation appropriée.

De même donc que l'on est convenu de comprendre sous le nom d'*homophones* tous les signes de forme variée qui s'appliquent à une même voix ou à une même articulation, de même je crois pouvoir comprendre sous une désignation générale, celle d'*homotypes*, toutes les lettres de la troisième écriture cunéiforme qui, pour une seule forme, admettent plusieurs sons.

[1] Page 27 et suiv.
[2] Page 30.
[3] Voir page 70, la note 2.

Ce n'est nullement par la vanité déplacée de copier un grand homme dans des détails, que j'énonce cette dénomination nouvelle, et cela pour un fait déjà connu dans les langues sémitiques; mais par la persuasion que les progrès dans une science, dépendent en grande partie de l'emploi de termes précis et distinctifs pour les différents éléments qui la composent.

Le nom d'*homotype* employé pour ces signes d'une valeur indéterminée, telles que l'*alef,* le *waw,* le *jad,* le *heh* et le *aïn* en hébreu, que plusieurs philologues modernes nomment à tort voyelles[1], mais que l'on saurait aussi peu désigner, quel qu'ait été leur état primitif, comme aspirations ou liquides, lève toutes les difficultés qui se rattachaient à la qualification du principe que ces signes représentent, et cela aussi bien pour les écritures sémitiques propres, que pour celles de l'Égypte et les écritures cunéiformes.

C'est ici qu'il faut revenir sur cette particularité remarquable, qu'une même forme pour plusieurs sons ne s'étend pas uniquement en assyrien aux voyelles dans leurs rapports réciproques, mais encore dans ceux avec les aspirations et les liquides; comme de ces dernières entre elles. Nous avons vu les signes et employés comme voyelles, comme liquides et comme aspirations; mais nous retrouvons encore dans des cas analogues le qui paraît avoir servi aussi bien pour exprimer *y*, que *j*[2];

[1] Le nom de *litteræ quiescibiles,* employé en hébreu par les anciens grammairiens, est mieux approprié à la nature passive de ces signes; mais il n'indique pas en même temps leur aptitude à se prêter à des sons *différents.*

[2] Le signe , qui représente en persan le assyrien, est lu par le major Rawlinson comme *y,* et par M. Lassen comme *j.*

puis qui en assyrien remplace en même temps le *m* et le *w* persans[1].

Je crois devoir citer à ce propos l'opinion de M. Lepsius, sans néanmoins me prononcer définitivement sur les vues, du reste si judicieuses, de ce savant, relativement à la nature des caractères (dans l'écriture égyptienne) dont l'élément essentiel aurait été dans l'origine l'aspiration et non la voyelle inhérente; de sorte que ces caractères auraient pu changer aussi bien de prononciation, que les lettres analogues des alphabets sémitiques.

M. Lepsius (dans sa *Lettre à Rosellini,* p. 42) reconnaît que la plupart des caractères voyelles de Champollion se trouvent parfois remplacés dans les variantes par des aspirations.

Ce fait vient donc à l'appui des exemples que j'ai cités dans l'assyrien; quelles que soient les causes que ce savant lui assigne, et que, tout en convenant de leur vraisemblance, je ne pourrais actuellement approfondir, je suis convaincu de l'exactitude de l'application du fait même, relativement à l'écriture que je traite; puisqu'il suffit, à cet effet, de voir dans l'assyrien, aussi bien que dans l'égyptien, des caractères identiques changer de prononciation non-seulement pour les voix, mais encore pour l'aspiration, jusqu'à se trouver modifiées par l'action organique, dans l'influence partielle qui constitue la semi-voyelle ou liquide, et dans celle, plus complète, qui forme la muette : ainsi que nous en avons

[1] Le cas qui se montre en assyrien d'une seule forme , qui exprime en même temps *m* et *w,* se présente dans l'égyptien d'une manière analogue. Le passage suivant de M. Bunsen, *l. cit.,* vol. I, p. 326, qui énonce « que le *b* égyptien était tellement aspiré, qu'il change souvent avec *u* (*ou*), et que les Grecs le rendent par *m*, » explique ce fait avec vraisemblance.

l'exemple pour le signe , qui se montre (p. 47) comme *u* dans *uwakha*, et comme *k* dans *katpathuka* (p. 56).

Mais en même temps que je reconnais dans la troisième écriture les *homotypes* (ce même principe qui, affecté aux langues sémitiques, se retrouve dans l'égyptien, et cela dans des circonstances parfaitement analogues), j'y remarque encore une autre propriété tout aussi distinctive des voyelles dans les langues sémitiques, et que Champollion le jeune établit pour les hiéroglyphes phonétiques[1]. C'est celle de la suppression partielle des voyelles médiales. Nous avons vu l'illustre savant énoncer le nom de Tibère[2] comme étant écrit tantôt *TBPΣ*, tantôt *TBPIΣ*, et enfin *TIBPIΣ*.

Nous retrouvons des formes analogues dans l'assyrien. Tel le nom de Darius est écrit tantôt *DARYAWUSCH*, tantôt *DRYAWUSCH*, et encore comme *DARYWUSCH*; le nom d'Achéménès, tantôt *HAℭ§MANUSCHYA*, tantôt *HAℭ§MNUSCHYA*, et enfin *HAℭ§MANSCHYA*. Nous remarquons ce fait encore pour les voyelles finales comme dans *AHURMAZD* et *AHURMAZDA*; puis dans *ℭ§SCHYARSCH* et *ℭ§SCHYARSCHA*, où l'*a*, dans la dernière syllabe, se trouve aussi souvent exprimé qu'omis; il se montre enfin jusque dans les voyelles initiales, qui disparaissent comme le *i* ou plutôt le *hi* dans le nom de Hystaspe qui se présente *SCHTAZP*; et l'*a* dans un nom incomplet que je lis *RTA*, (*A*)*RTA*), qui se trouve sur le fragment d'une inscription dans la troisième écriture de Persépolis[3].

[1] Page 381.
[2] Page 62.
[3] Dans le fragment d'une inscription que M. Lottin de Laval a rapporté de Persépolis, et que le célèbre voyageur a reproduit sur l'un des deux dessins

La suppression partielle des voyelles est donc un fait aussi constant dans l'assyrien que dans les langues des Égyptiens et des Hébreux, et se présente d'une manière aussi distincte que celui d'une même forme pour exprimer différents sons.

J'ai traité ce dernier fait, celui de l'existence des *homotypes* dans l'assyrien, uniquement sous le rapport de la concordance évidente qui en résulte avec le système des écritures sémitiques et égyptienne.

Avant de quitter ce sujet, je dois cependant énoncer encore d'autres conséquences moins directes, mais tout aussi importantes, qui se rattachent à la nature indéterminée de ces signes; conséquences qui, de plus, s'appliquent également à des classes de l'écriture cunéiforme, qui se trouvent séparées entre elles, sous le rapport graphique et philologique, d'une manière aussi distincte que l'assyrien et le persan; de sorte que les observations qui se présentent, s'appliquent également à ces écritures si différentes :

que je dois à sa bienveillance, on rencontre un nom propre (vu la présence de la pointe isolée qui les distingue) dont il n'existe que trois signes [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], que je lis a.*rta*, et que je suppose appartenir au nom d'Artaxerxe, qui doit présenter en assyrien une forme analogue.

Les autres noms du fragment, qui se trouve à droite de la figure du garde persan, sont reproduits dans le cours de l'ouvrage, ainsi que plusieurs autres mots du texte, qui tous s'accordent (quoique présentant en partie des signes équivalents) avec l'inscription de la table XVIII de Rich.

Je remarque que l'écriture cunéiforme, sur la pierre placée au-dessous de la tête casquée du guerrier assyrien, est celle de Khorsabad, et que les lettres de la brique qui se trouve au-dessous de la figure babylonienne (exécutée, ainsi que les signes qui l'accompagnent, d'après un cylindre), sont dans le babylonien primitif. Toutes ces figures et inscriptions proviennent de la collection de M. Lottin de Laval, excepté les signes qu'on remarque sur la dernière pierre à gauche, qui sont tirés de l'une des inscriptions trouvées par Rich à Babylone (représentée table VIII de son ouvrage).

preuve de leur origine commune, et d'un système primitif identique.

Je veux parler de cette absence inexplicable de certaines voyelles ou diphthongues, que l'hébreu et le grec nous ont conservées pour les noms propres persans et assyriens, et que la lecture de la première écriture telle qu'elle est adoptée actuellement, ne saurait reproduire.

M. Lassen, qui énonce l'absence de ces voix pour le persan[1], émet l'opinion que l'*a* de l'ancien persan se serait conservé intact, sans se diviser comme dans le grec en *ĕ* ou *ŏ*, vu qu'il n'existe point de signe pour représenter ces sons dans la première écriture. « On pourrait objecter, » continue M. Lassen, « que l'*a* du zend se change en *ĕ* dans certains cas; mais comme le système euphonique du zend a subi des changements importants de son état primitif, on ne peut juger de l'ancien persan d'après cette langue. Je crois qu'il ne serait point applicable de former notre jugement sur les voyelles des anciens persans, d'après la manière qu'Hérodote, contemporain de ces inscriptions et de l'existence de l'ancienne langue de la Perse, emploie pour rendre les noms persans, puisqu'il est facile de remarquer que cette tendance pour le changement dans la manière de rendre les noms persans et d'autres noms étrangers en grec, agissait aussi bien sur Hérodote que sur les autres Grecs. »

Je ne puis partager ces vues relativement au persan; et quant à l'assyrien, je suis convaincu de l'existence d'un nombre bien plus considérable de voix que celles qui résulteraient de la lecture de la première écriture d'après le système de M. Lassen.

[1] *Ueber der Keilinschriften* 1846, p. 212.

La Bible nous a conservé des noms propres babyloniens et assyriens, tels que *Belschazar, Nebucadnezar, Tiglat Philesar*, et tant d'autres ou l'*é* domine aussi bien que les voyelles dites primitives.

J'ai dit, dans mon *Essai*[1], combien le rétablissement *à priori* de la valeur des voyelles dans des langues dont il ne reste que des vestiges graphiques, présente de doute; de sorte que je ne saurais admettre pour la valeur des voyelles d'autre système que celui résultant de l'usage.

Je puis appliquer cette maxime aux voyelles des Assyriens; du moment que (éloignant la théorie née du sanscrit sur l'existence primitive de seulement trois voyelles, tandis que les autres seraient nées de la fraction, du redoublement et de la jonction, et par conséquent du changement de ces trois voyelles primitives) j'adopte avec Volney pour voyelles tous les sons simples, indivisibles, que le gosier peut émettre, et que le caractère sémitique de l'écriture assyrienne nous permet de considérer comme sous-entendues ou dans ces signes d'une valeur vague et indéterminée, nommées en hébreu erronément voyelles, ou indifféremment dans les consonnes. Je me trouve alors à même d'adopter telles analogies que d'autres langues nous font connaître, au lieu de me trouver arrêté par un système euphonique qui, résultant seulement d'une théorie, se montre en désaccord avec les rapports précis que l'usage dans d'autres langues nous avait conservé.

J'adopte donc le principe que certains signes assyriens, tels que [cuneiform sign], [cuneiform sign], [cuneiform sign], [cuneiform sign], [cuneiform sign] et [cuneiform sign], se prêtent, avec la même facilité que le א, ו, י, ה et ע dans l'hébreu, au son des voyelles *é* ou *o*, ou de la diphthongue *ao;* et qu'ainsi il serait

[1] *Essai*, p. 34.

plus juste de lire **Cḫ**. *sch. é. r. sch. é,* que **Cḫ**. *sch. ya. r. scha* ; *Ha. cḫé. m. é. n. u. schya,* que *Ha. cḫ. a. m. a. n. ü. schya,* attribuant à [cuneiform sign] et [cuneiform sign], dans les deux noms, la valeur (massorétique) de *ségol;* puis sous-entendant dans le [cuneiform sign] (cḫ) et [cuneiform sign] (*m*) du second nom, *é* au lieu de *a*. Je considère la lecture que je propose comme la plus vraisemblable, et je regrette de n'avoir pu la mettre en usage dans le présent ouvrage d'une manière plus développée, particulièrement pour les noms propres, vu que ces mêmes lois sont encore ignorées dans le persan, en conséquence du système indo-germanique que M. Lassen a introduit dans la lecture de cette première écriture; de sorte que, pour ne point compliquer un premier déchiffrement par une lecture différente de la langue qui lui sert de base, j'ai dû renoncer à l'application immédiate des principes euphoniques que je viens de discuter.

Je crois néanmoins devoir appeler l'attention des savants qui s'occupent exclusivement de la première écriture cunéiforme, sur l'inopportunité du système adopté actuellement dans cette écriture; mais j'ajoute que je n'aurais point abordé cette matière si je ne croyais point que mes vues s'accordassent avec les résultats obtenus par un savant dont la haute autorité est reconnue.

Je parle du caractère sémitique, que nous avons vu que M. Burnouf (page 53) a constaté pour la première écriture cunéiforme qui, sous ce rapport, se trouve en désaccord avec la langue qu'elle représente. J'adopte donc comme une des conséquences de la nature sémitique de l'alphabet persan, de pouvoir appliquer à ceux de ses signes considérés comme voyelles, tels que le [cuneiform sign], le [cuneiform sign], le [cuneiform sign] et peut-être le [cuneiform sign], cette même faculté que je viens de reconnaître pour les signes analogues

dans l'assyrien : celle d'appliquer des voix variées à chacun de ces signes.

Du moment que l'on veut reconnaître, pour les caractères dits voyelles du persan, cette même nature indéterminée des signes voyelles dans les langues sémitiques, la contradiction qui résulte de l'absence de certaines voix, disparaît; puisqu'il est dans ce cas aussi naturel de considérer le 𐎠 comme *é* que comme *a*, le 𐎢 comme *o* ou *ou*, aussi bien qu'en hébreu le א et le ו; en même temps que les différentes voix sans se limiter uniquement aux voyelles dites primitives, peuvent être sous-entendues dans les consonnes en général, d'après la méthode que les analogies dans les langues étrangères dont la *prononciation nous est connue*, indiquent à cet effet.

Je me suis limité pour la méthode que je propose aux analogies que présentent l'hébreu et le grec, langues dans lesquelles, malgré les changements euphoniques que le temps y a introduits, l'existence des voix *é* et *o* ne saurait être douteuse. Je dois surtout faire observer que des considérations semblables ont dû se présenter à Champollion pour le système phonétique qu'il a appliqué aux hiéroglyphes, où le *é* et le *o* se trouvent adoptés, quoique ces voyelles n'y présentent point, à ma connaissance, des signes distincts. Nous voyons, en effet, des signes hiéroglyphiques, tels que la plume et ses homophones, employés pour *a*, en même temps que pour *é* et *o*; de sorte que la présence de ces deux voyelles, qui, dans l'égyptien, seraient aussi bien sous-entendues ou représentées par des signes vagues que les voix dites primitives, ne formerait point une des preuves les moins importantes pour les analogies que j'ai reconnues entre l'écriture de l'Égypte, celle des peuples sémitiques et les écritures cunéifor-

mes : et jusqu'à se reproduire dans un système graphique qui représente une langue dont l'analogie avec le sanscrit est certaine, mais qui dans sa prononciation paraît s'en être éloignée aussi bien que le zend, avec lequel le persan offre une similitude non moins frappante.

Je conviens de la satisfaction que j'éprouve de trouver dans ce fait la confirmation des vues que j'ai adoptées dans mon *Essai* pour l'écriture assyrienne.

J'écrivais en 1845[1] : « Si le système graphique de la première écriture cunéiforme, où domine un idiome japhétique, montre ce mode varié dans la représentation des voyelles, qui tantôt se trouvent exprimées distinctement, et tantôt sont sous-entendues, ce qui rend les recherches douteuses; à plus forte raison ce même caractère de l'hébreu, qui dans l'origine, ne paraît point avoir possédé des signes distincts pour les voyelles, et ne mettait en évidence que ces signes au son indécis, tels que א l'*alef*, ו le *waw* et י le *jad*, doit être supposé pour toute langue appartenant à la même famille. »

Ce qui alors pouvait ne paraître qu'une hypothèse hardie, je suis heureux de pouvoir le reproduire aujourd'hui comme un fait constaté.

Une investigation consciencieuse nous a fait retrouver ce même caractère des signes dits voyelles de l'hébreu, dans l'assyrien; elle confirme, de plus, la nature sémitique de l'écriture persane; elle nous mène enfin sur la trace de l'origine de son système dans l'égyptien.

Tels sont les traits les plus marquants, qui rattachent les écri-

[1] *Essai*, p. 13.

tures sémitiques, non-seulement aux hiéroglyphes phonétiques, mais, d'une manière aussi certaine, aux écritures cunéiformes.

Convaincu de la réalité des résultats que j'ai obtenus, je m'arrête aux conséquences qui résultent de leur application analogue dans ces différentes écritures, sans m'aventurer dans la recherche de leurs causes. Il suffit de la conformité évidente de ces faits dans ces divers systèmes, pour nous dispenser d'en examiner les motifs, dont nous n'avons pas toutefois à redouter la connaissance.

Je me contente donc d'avoir reconnu ces faits analogues dans les écritures araméennes, et d'avoir réussi dans leur application.

Le moment n'est pas encore arrivé de soumettre l'assyrien à ces discussions approfondies que nous voyons appliquées de nos jours à l'étude de l'égyptien. Jusqu'à l'époque où les progrès dans le déchiffrement de l'écriture assyrienne se prêteraient à de pareilles recherches, nous devons nous contenter d'étendre le principe si simple énoncé par Champollion le jeune, pour l'écriture sémitique aux écritures cunéiformes araméennes : savoir, que le motif déterminant des peuples sémitiques, pour n'écrire habituellement que les consonnes et les principales voyelles des mots, aura été sans doute le même qui guidait les Égyptiens dans une semblable pratique[1].

L'analogie dans cette pratique une fois reconnue dans l'écriture cunéiforme araméenne, la sagacité et la persévérance employées de nos jours dans les recherches philologiques sauront approfondir à leur tour les causes des faits dont je me borne à prouver l'existence. Je suis convaincu que des suites d'une portée qu'actuelle-

[1] *Précis*, p. 317.

ment on ne saurait même conjecturer, se rattacheront un jour à la découverte de l'identité que j'énonce entre les systèmes des écritures égyptienne et araméenne; en même temps que les progrès obtenus individuellement dans la connaissance de ces deux écritures, serviront à leur développement réciproque.

Les questions les plus importantes en philologie, comme celle que M. Lepsius soulève[1] relativement à un état syllabique primitif, représenté au moyen de signes simples, état par lequel toutes les écritures plus développées que nous connaissons auraient passé pour arriver à l'état de la *simple* consonne qui ne donne plus d'indication de la voyelle *inconstante*, pourraient être résolues à l'aide des éléments moins mêlés des écritures cunéiformes, où le principe phonétique ne se trouve point confondu comme dans l'égyptien avec le principe que l'on nomme idéographique.

Je ne poursuivrai pas plus loin les conséquences qui se rattachent à l'œuvre immortelle de l'homme incomparable, dont le génie reconnut un système jusqu'alors unique, que celui énoncé dans le présent ouvrage, vient confirmer; systèmes qui, réunis, semblent destinés, dans un avenir plus ou moins prochain, à donner les résultats les plus éclatants.

Je viens de résumer les traits généraux dans lesquels la troisième écriture cunéiforme de Persépolis se rencontre avec l'écriture phonétique de l'Égypte; j'ajoute à ces analogies principales quelques cas isolés de concordance entre ces deux écritures, sans néanmoins vouloir attacher, pour le moment, à ces rapports, quelque frappants qu'ils paraissent, d'autre valeur que celle de

[1] *Lettre à M. Rosellini*, p. 36.

similitudes fortuites qui pourraient aussi bien se présenter dans des écritures appartenant aux systèmes les plus contraires.

Je dois donc faire remarquer, qu'en même temps que dans toutes les écritures connues de l'antiquité, les noms propres des personnes ne se trouvent jamais désignés par une marque particulière, ceux de l'Égypte sont indiqués par le cartouche, et ceux de l'assyrien par une pointe verticale isolée[1]; mais que, également dans ces deux écritures, aucun signe particulier n'accompagne les noms des divinités, puisque la formule initiale qui, dans l'égyptien, précède les noms divins tracés en ligne courante, et le signe d'espèce, *dieu* ou *déesse*, qui les terminent, ne sauraient être considérés comme des marques plus distinctives que le caractère figuratif, *homme*, terminant les noms de simples particuliers[2].

L'autre fait que je vais énoncer concerne le pluriel, qui, dans les textes hiéroglyphiques, est exprimé par le *lituus*, suivi de trois petites lignes perpendiculaires, ou bien par la caille, suivie de ces trois mêmes lignes[3]. Dans l'assyrien, le pluriel se présente dans un signe formé par une pointe perpendiculaire que traverse une ligne horizontale, suivie de trois triangles, forme dont la disposition montre de la ressemblance avec celles des deux hiéroglyphes.

Je dirai encore que l'on ne se contentait point[4], pour les hiéroglyphes égyptiens, de tracer, soit le premier, soit les deux premiers signes, ou même le premier et le dernier signe phonétique

[1] *Voir* page 28.
[2] *Précis*, p. 84.
[3] *Précis*, p. 75; Table générale, nos 23 et 24.
[4] Page 324.

d'un certain nombre de mots, et surtout de ceux qui revenaient le plus fréquemment dans un texte. Ces mêmes observations s'appliquent à la troisième écriture cunéiforme : nous y voyons le titre pour *roi* constamment exprimé par l'initiale , que je crois identique avec ; celui de *fils* par *h*[1]. Le nom *Dieu* est simplement exprimé par le signe [2]; celui de province par [3], ou, au pluriel, par ce signe deux fois répété avec le signe , qui, quand il s'agit d'exprimer les *dieux*, se trouve également ajouté à l'initiale . De plus, le mot *khasatanü* (terre) se retrouve dans une autre inscription, abrégé en *kha-nü* (*voyez* page 36), en ne présentant que le premier et le dernier signe de ce mot.

Enfin il arrive[4] que les textes hiéroglyphiques présentent, quoique assez rarement, certains caractères liés entre eux de manière à former un tout qu'on pourrait prendre pour un seul signe, cas que Champollion n'attribue qu'au caprice de l'écrivain,

[1] Aucune racine des langues sémitiques ne présente, à ma connaissance, le ח (*h*) comme initiale pour *fils;* mais on trouve dans le copte memphitique ϧⲣⲟϯ *filii* (*Peyron Lex*, p. 330), et dans l'ancien égyptien, *Hun*, jeune personne, adolescent (Bunsen, *l. cit.*, t. I, p. 594).

[2] Le signe *a*, comme initiale pour *Dieu*, serait applicable au nom chaldéen אֱלוֹהַּ (arabe إِلَهٌ, إِلَاهٌ), comme cette dénomination s'applique, pour le pluriel, aux *dieux*, אֱלֹהִים, tandis que אֲדֹנָי (יְהוָֹה) n'est employé par les Hébreux que pour le *Dieu unique*.

[3] La valeur de ce signe penché m'est inconnue; mais, vu d'autres cas analogues, je suppose qu'elle représente une modification dans la valeur du même signe droit *h*.

[4] Page 347.

puisqu'il fut à même de s'assurer que deux caractères liés dans un texte, étaient tracés isolément dans l'autre : il appelle donc ces groupes des ligatures. Nous remarquons dans la troisième écriture cunéiforme des unions d'après ce même principe, puisque certains signes, qui paraissent au premier abord des monogrammes, montrent dans d'autres inscriptions la forme distincte des lettres que l'on croyait unies dans des signes particuliers et inconnus, comme dans [cuneiform] fils (comparez la racine saïdique ϣⲉ)[1], que l'on reconnaît dans le dessin de M. Texier (tab. LXI, *b*, l. 19), composé de [cuneiform], placé horizontalement, et de [cuneiform], tandis que dans d'autres inscriptions cette combinaison paraît une nouvelle lettre; puis dans le signe [cuneiform], du nom Achéménès de l'inscription de M. Texier, tab. XXXIX, l. 19, qui, dans d'autres exemples de ce nom, est remplacé par les lettres [cuneiform] [cuneiform] *nü*.

Je ne poursuivrai pas plus loin ces rapports partiels; quelque intéressant qu'il soit de les remarquer, ils ne sauraient consolider ce que je crois avoir établi sur des bases plus certaines, et notamment sur ce fait unique en philologie, les *homophones*, principe qui, reconnu pour les hiéroglyphes phonétiques, trouve dans l'assyrien une application non moins complète.

Que le système que j'ai établi soit sujet à controverse, qu'il soit accueilli avec plus ou moins de faveur, toujours est-il constant qu'il exclut, dans l'état actuel des connaissances philologiques, toute autre explication du phénomène qui nous occupe; et, assu-

[1] *Peyron Lex*, p. 282.

rément celle, que le savant auteur[1] du *Mémoire sur Behistun* a tiré du sanscrit avec une sagacité que j'admire; mais qui ne saurait convenir pour une époque qui a vu éclore le système de

[1] Au moment même où j'achève l'impression de cet ouvrage, le troisième chapitre du Mémoire de M. Rawlinson vient de paraître : il traite de l'alphabet de la première écriture cunéiforme, et le système indo-germanique y est maintenu, mêlé à des principes qui, comme ceux de M. Westergaard pour la seconde écriture, se rattachent à un état syllabique des lettres, en adoptant la disposition de certaines consonnes pour l'une ou l'autre voyelle exclusivement.

Dans une Note annexée à cette seconde partie de son Mémoire, on trouve l'alphabet persan appliqué systématiquement (l'aspiration des sonnantes exceptée) aux lois étymologiques du sanscrit, et cela dans toute leur étendue, ou plutôt au delà des limites que les grammairiens indiens avaient ou auraient pu imaginer, jusqu'à diviser les semi-voyelles et les sifflantes en sourdes, aspirées et sonnantes; mais, en même temps, le système euphonique employé dans les précédents chapitres est renversé complétement dans cette note.

M. Rawlinson (contrairement au principe émis page 53 de ce même Mémoire, que l'alphabet persan *n'admet point* les développements artificiels de *guna* ou de *vriddhi*), énonce donc spontanément dans cette note page 177, que la voyelle primitive est *susceptible* d'être affectée par le *guna* ou *vriddhi;* et il applique, par conséquent, au persan, de la même manière que dans le sanscrit, les diphthongues *ai* et *au;* il reste à savoir si l'anomalie que M. Lassen a signalée entre la prononciation des noms propres du persan avec celle que nous ont conservée la Bible et les Grecs, pourra être vaincue aussi facilement à l'aide du système que M. Rawlinson développe, que par la méthode que j'ai adoptée. — Je dois remarquer, comme conséquence du nouveau classement systématique du savant philologue, que je n'ai pu examiner qu'à la hâte, qu'il affecte les résultats obtenus précédemment : ainsi la lettre , pour laquelle M. Rawlinson avait reconnu la valeur de *kh* dans les précédentes parties du Mémoire, se trouve, dans cette note, assimilée au (*k* sourd), malgré que le nom *Cyrus* montre la lettre persane (représentée en assyrien par) comme identique avec le כ de כרש. Le nouveau système que M. Rawlinson adopte pour le persan dans cette singulière note est, du reste, identique avec celui pour l'assyrien, dont je crois avoir suffisamment démontré le peu de chance. Je remarque seulement que si le babylonien achémé-

Champollion le jeune pour les hiéroglyphes phonétiques, auquel je suis heureux de pouvoir rattacher, à l'aide d'une analogie distincte qui rend toute hypothèse superflue, celui que j'ai reconnu.

Je termine cette discussion; elle doit suffire pour le but que je me suis proposé, et ne saurait embrasser toutes les conséquences qui se rattachent à l'union que j'ai retrouvée entre le peuple dont Thèbes nous a conservé la gloire, et les nations puissantes dont les derniers vestiges jonchent le sol de Persépolis.

C'est à cette union que s'appliquent les considérations les plus élevées pour la connaissance de la marche de la civilisation, des langues et de l'origine des peuples les plus célèbres de l'antiquité.

Quelque limité que puisse paraître le fait de la concordance entre le système graphique de l'Égypte et celui des contrées limitrophes, seul il jette un jour éclatant sur la filiation dans les connaissances de leurs habitants primitifs. Je considère la question si longtemps agitée sur l'origine de toute civilisation, des idées religieuses et morales, des sciences et des arts, comme se ratta-

néen lui fournit trop de lettres pour les caser, le persan, au contraire, lui fait défaut de la moitié des signes nécessaires; de sorte que les lacunes dans soixante-six divisions du savant voyageur (relativement au persan) pour autant de lettres sourdes, aspirées et sonnantes dans leur union syllabique avec les trois voyelles, sont comblées à l'aide de douze traits (-), pour indiquer autant de lettres qui manquent; quant à quatorze des valeurs pour les lettres qui lui restent, elles sont distinguées par autant de signes d'exclamation (!) et d'interrogation (?), pour marquer les irrégularités et les points douteux; en même temps que pour compléter le cadre, trente-sept valeurs se trouvent exprimées par quinze caractères seulement, dont chacun est deux ou trois fois reproduit dans sa forme identique.

chant à celle de l'origine de la science la plus indispensable pour les progrès de la civilisation, l'écriture.

J'ai donné la preuve de l'union qui existe entre les systèmes graphiques des Araméens, des nations sémitiques et celui de l'Égypte; cette nation « que son génie, » ainsi que s'exprime l'illustre savant qui dirigea l'ouvrage mémorable, base des notions actuelles sur l'Égypte « isole tout à fait des autres; » et pour laquelle on ne saurait oublier « que sa religion, ses arts, *ses connaissances,* dont elle a mis l'empreinte sur ses ouvrages, ne sont absolument *qu'à elle* [1]. »

La supposition si naturelle d'attribuer la découverte de l'écriture à cette nation chez laquelle, seule, se rencontre la méthode primitive de la reproduction d'objets visibles, que la nécessité rendit par la suite phonétique en appliquant, d'après un procédé aussi simple qu'ingénieux, au signe figuratif l'initiale du nom de l'objet que ce même signe représentait; cette supposition se trouve confirmée par l'existence, chez les peuples voisins, d'un nombre de caractères dépassant les besoins pour l'expression des sons, système qui ne saurait être expliqué que par l'adoption d'un modèle étranger, et, nécessairement, de celui qui, chez les Égyptiens, était résulté de l'application phonétique de leurs nombreux hiéroglyphes. Si nous avons réussi à établir la transition du système, malgré la différence paléographique de la forme de l'hiéroglyphe et de la lettre cunéiforme (différence qui ne saurait être considérée comme un obstacle, vu qu'une abréviation ou un changement de la forme se rencontre chez les Égyp-

[1] JOMARD, *Description de l'Égypte.* Paris, MDCCCXVIII (*Antiquités, Mémoires,* t. II, p. 11 et *passim.*

tiens mêmes, dans les écritures hiératique et démotique), il sera tout aussi facile de retracer au moyen des écritures cunéiformes araméennes jusqu'à leur origine commune dans l'Égypte, les différents systèmes que l'apparence plus précise de leur alphabet en séparait; depuis le persan cunéiforme, que je suppose renfermer ces mêmes principes phonétiques que les écritures sémitiques possèdent en commun avec les écritures de l'Égypte et de l'Assyrie, jusqu'à celles des Grecs et des Romains adaptées au génie des langues qu'elles représentent, mais dont la tradition attribue l'origine à un peuple araméen, les Phéniciens.

C'est encore à l'identité des systèmes d'écriture entre les Égyptiens et les Araméens que se rattache ce fait remarquable des rapports entre les langues de ces peuples, analogie dont le déchiffrement de la troisième écriture cunéiforme nous a démontré la réalité.

C'est ce fait important que, le premier, j'ai fait connaître dans son application; mais dont le principe se trouve énoncé par un des plus doctes écrivains, qui vivait à une époque assez rapprochée de l'existence de ces langues.

Nous lisons dans le *Commentaire sur Ésaïe*, de saint Jérôme : « Donc, quoique nous soyons établis depuis fort longtemps en Égypte, et que nous vivions au milieu des ténèbres de ce monde, nous ne pouvons parler la langue hébraïque, mais la langue chananéenne, qui est intermédiaire entre l'égyptien et l'hébreu.... et qui a le plus de rapports avec l'hébreu[1]. »

[1] « Ergo et nos, licet sancti quamdiu in Ægypto sumus, et in istius mundi versamur tenebris, non possumus loqui lingua Hebræa, sed lingua Chananitide quæ inter Ægyptiam et Hebræam media est.... et Hebrææ magna

Une allusion à ce fait paraît se rencontrer dans un passage reproduit par le grand orientaliste auquel, ainsi que s'exprime Champollion le jeune[1], on doit l'importante démonstration, « que la langue copte était la langue égyptienne elle-même, » et dont l'érudition inépuisable nous fournit encore des indices pour les rapports de cette langue avec celle de Chanaan.

J'explique donc, par l'existence de ces rapports, le passage suivant de M. Quatremère[2] : « L'auteur syriaque de la vie de saint Ephrem, publiée par J.-S. Assemanni (*Bibl. or.*, Cl. Vat., t. I, p. 41), rapporte que ce saint, dans un voyage qu'il fit en Égypte, alla voir l'abbé Bischoi ; mais, comme tous deux ne savaient que leur langue maternelle, il leur eût été impossible de s'entretenir ensemble si Dieu n'avait accordé à saint Bischoi le don de parler facilement la langue syriaque, et à saint Ephrem celui de s'exprimer également en égyptien. »

Cette citation me paraît aussi significative que la précédente de saint Jérôme ; et le doute qui pourrait s'élever, en raison des désignations différentes qui se trouvent employées pour la langue araméenne, disparaît par les passages suivants du plus

ex parte confinis. » (S. Hieronymi *Opera*, ed. Vallarsi, t. IV, p. 296. Veronæ, 1735.)

Ce passage précieux est cité par Adelung (Vater) dans le *Mithridate*, t. III, 1re part., p. 76, mais sans que l'auteur veuille admettre les conséquences qui en résultent pour la parenté entre les langues de l'Égypte avec celles des Hébreux et de Chanaan.

Je dois remarquer, mais seulement comme une supposition relative au principe (la matière même m'étant étrangère), que l'application du copte au phénicien me paraît essentielle pour lever, dans cette langue araméenne, les obstacles qui jusqu'ici résultaient de l'insuffisance des langues sémitiques (propres) pour l'explication des langues de Chanaan.

[1] *Précis*, p. 375.

[2] *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 13. Paris, 1808.

érudit des Pères de l'Église, qui ne nous montrent sous ces noms variés que les idiomes d'une même langue :

« Il est incontestable que les villes d'Égypte qui ont subsisté jusqu'aujourd'hui, parlent la langue chananéenne, c'est-à-dire le syrien[1]. »

« .... Ce qui est prouvé autant par la langue des Syriens que par celle des Chaldéens, qui a le plus de rapports avec celle des Hébreux[2] »

« .... Sont écrits dans la langue chaldéenne que celui-ci (Daniel) appelle syrienne[3]. »

« La Chaldée, terre de Chanaan[4]. »

« Nous appelons maintenant Syriens le peuple qui, anciennement, portait le nom d'Assyriens[5]. »

Tout commentaire de ma part serait superflu, puisque l'harmonie entre les langues assyrienne, syriaque, chananéenne, chaldéenne et celle des Hébreux, est énoncée par l'auteur même qui nous conserva l'indice précieux sur l'analogie entre les langues égyptienne et araméenne, dont l'identité avec le syriaque est reconnue. Je n'ajouterai point d'autres preuves que fourniraient encore les opinions de tant d'écrivains, me bornant à reproduire celles que le savant orientaliste, que j'ai déjà cité au sujet de

[1] « Civitates, quas usque hodie in Ægypto, lingua Chananitide, hoc est Syra, loqui manifestum est. » (S. Hier., t. IV, p. 207.)

[2] « .... Syrorum quoque et Chaldæorum lingua testatur, quæ Hebrææ magna ex parte confinis est. » (*L. cit.*, t. IX, p. 453. Præf. in libr. *Sam. et Malachim* (*Regum*).

[3] « .... Lingua scribuntur Chaldaica quam vocat hic (Daniel) Syriacam. » (*L. cit.*, t. V, p. 628.)

[4] « Chaldæam, quæ est terra Chanaan. » (*L. cit.*, t. IV, p. 170.)

[5] « Ergo quos veteres Assyrios nunc nos vocamus Syros. » (*L. cit.*, t. IV, p. 209.)

l'analogie entre l'égyptien et l'araméen, nous donne encore sur celle entre l'araméen et les langues babylonienne et assyrienne :

« La langue araméenne fut plus tard en usage chez les Assyriens. Cette langue se retrouve également chez les Chaldéens de Babylone au temps de Daniel[1]. »

Nous voyons donc, dans un accord constant, les différentes langues que j'ai employées dans mon travail pour les analogies avec l'assyrien; mais je ne marque ici que la concordance que j'ai reconnue entre cette dernière langue avec celle du peuple qui, seul, peut avoir fourni aux nations araméennes les éléments de leurs connaissances.

Une question des plus graves pour l'ethnographie se présente comme conséquence de cet accord : c'est celle sur son origine.

Faut-il le considérer comme la suite de rapports limitrophes, de migrations, de conquêtes, comme le ferait présumer le passage de saint Jérôme déjà cité, page 41 : « A cette époque, il y avait en Égypte cinq villes qui parlaient la langue chananéenne.... une d'elles sera appelée la ville du Soleil (Héliopolis)[2]; » et du *Deutéronome*, ch. II, ✝ 23 : « Les Havuim, de même, qui habitaient à Chaserim jusqu'à Hazzah, en furent chassés par les Caphtorim qui, étant sortis de Caphtor, les exterminèrent et s'établirent à leur place[3], » passage dans lequel le docte évêque Cumberland trouve la conviction que ces Caphtorim et Philistim sortirent de l'Égypte[4]? ou devons-nous l'attribuer uniquement à l'origine com-

[1] Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens.* (Nouveau journal asiatique, 1835, p. 212.)

[2] S. Hier., t. IV, p. 295.

[3] « Et Havuim habitantes in Chaserim usque Hazzah, Caphtorim egredientes de Caphtor perdiderunt eos et habitaverunt pro eis. »

[4] Cf. *Origines gentium antiquissimæ*, p. 24. London, 1724.

mune dont les traces se seraient conservées plus intactes entre les descendants de Sem et de Cham, que parmi ceux de Japhet?

Je ne saurais décider ces questions; mais j'ai la conviction qu'elles doivent conduire à l'exacte appréciation des passages suivants de l'Écriture sainte[1] :

J'avais cité dans mon *Essai* le passage : « Et les fils de Sem furent Helam et Assur[2]. » J'y ajoute :

« Et les fils de Cham furent Chus, Mizraïm, Phuth et Chanaan[3]. »

« Et Chus engendra Nimrod[4]. »

« Babel fut la capitale de son royaume, et Erech.... dans la terre de Sinear[5]. »

« Et de cette terre même sortit Assur, qui bâtit Ninive[6]. »

Le commentaire en est simple : *Chus*, les Éthiopiens, *Mizraim*, l'Égypte, *Chanaan*, les Phéniciens sont d'une même branche. Une des tiges de la branche chamite est *Nimrod*, Babylone, qu'occupait avant lui le Sémite *Assur*, que nous retrouvons en Assyrie. De là la fusion des deux races chamite et sémitique, qu'indiquent leurs langues et leurs connaissances analogues, mais dont l'origine se rattache à Cham.

Je m'arrête ici.

Je livre ces pages au public savant avec la profonde conviction de la réalité du système que j'ai établi, mais en même temps

[1] *Genèse*, ch. x, *passim*.
[2] « Et filii Sem, Helam et Assur. »
[3] « Et filii Cham, Chus, et Mizraim, et Phuth, et Chanaan. »
[4] « Et Chus genuit Nimrod. »
[5] « Et fuit principium regni ejus Babel et Erech.... in terra Sinear. »
[6] « Et terra ipsa exiit Assur, et ædificavit Niniveh. »

sans me dissimuler l'insuffisance de mes moyens pour son parfait développement.

Je forme des vœux ardents pour que ces matériaux deviennent, dans des mains plus habiles que les miennes, dignes de se rattacher à la gloire scientifique de notre siècle, la découverte des hiéroglyphes phonétiques.

Mais, du moins, que quiconque me suivra dans ce travail y apporte l'amour pour la science, plutôt que des passions égoïstes qui entravent le progrès! que cette étude des inscriptions cunéiformes, à laquelle je me suis voué avec passion, ne tombe que dans les mains de savants véritablement dignes de ce nom!

On passera alors sur les erreurs que j'ai pu commettre, et l'on gardera la mémoire de ce que j'ai su accomplir.

RÉSUMÉ.

Je reprends sommairement les résultats que j'ai énoncés dans mon livre, et qui démontrent les principes suivants :

1°. La troisième écriture cunéiforme de Persépolis se présente comme appartenant à la classe des écritures cunéiformes de Babylone et d'Assyrie, que je comprends sous la dénomination d'araméennes; mais sans montrer des analogies plus précises avec l'une qu'avec l'autre de ces écritures. Elle s'applique cependant, vu la simplicité de ses combinaisons et les rapports plus prononcés entre certaines lettres, plutôt à l'écriture assyrienne qu'à celle de Babylone.

2°. La diversité entre les écritures cunéiformes araméennes est plutôt apparente que réelle; elle résulte de notre manque de connaissance des modifications de la forme identique des lettres appartenant à une même classe : ce que confirment des transitions distinctes et régulières d'une écriture à l'autre; circonstance dont nous tirons l'argument, que des transitions pareilles doivent exister aussi bien entre toutes les autres lettres des différentes écritures cunéiformes araméennes.

3°. Les rapports effectifs que nous reconnaissons parmi les

formes de ces différentes écritures, autant que les rapports éventuels que nous pouvons inférer de ceux qui sont apparents, nous donnent la conviction que le déchiffrement complet de l'une de ces écritures doit conduire à la connaissance des autres de la même classe : de sorte que la lecture de la troisième écriture araméenne de Persépolis mènera nécessairement, à l'aide de la combinaison, à l'interprétation des inscriptions assyriennes et babyloniennes conservées sur le sol même de ces anciennes contrées.

4°. Le déchiffrement de la troisième écriture de Persépolis est basé sur l'analogie que les noms propres de cette écriture offrent avec la première écriture cunéiforme de Persépolis ; quant au défaut de conformité qui se manifeste dans certains cas pour la lecture des noms propres de ces deux écritures, il s'explique par des faits basés sur des lois distinctes, tels que le redoublement, l'élision et le changement de certaines lettres dans la troisième écriture : conséquence d'un système plus primitif et, par cela même, moins simplifié dans cette troisième écriture que dans la première.

5°. La troisième écriture de Persépolis, aussi bien que les autres écritures cunéiformes araméennes, présente une quantité plus considérable de caractères que celle que le besoin, pour la reproduction des sons dans une langue quelconque, pourrait justifier. Malgré le nombre plus limité auquel la connaissance exacte des formes doit réduire les caractères de cette écriture, il dépasse néanmoins la quantité de signes que les différents systèmes d'écriture qui nous sont connus, un seul excepté,

pourraient appliquer, et surtout en ce qui concerne les liquides et les sifflantes. Le principe fondamental de cette écriture est donc celui de l'existence de signes équivalents pour exprimer une même voix ou une même articulation, c'est-à-dire des HOMOPHONES.

6°. L'existence des HOMOPHONES forme la preuve la plus positive DE L'IDENTITÉ ENTRE LE SYSTÈME DES ÉCRITURES CUNÉIFORMES ARAMÉENNES AVEC CELUI DES HIÉROGLYPHES PHONÉTIQUES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE, puisque l'application d'un même principe, celui des équivalents, est EXCLUSIF à ces deux systèmes d'écriture.

7°. La troisième écriture cunéiforme araméenne montre d'autres analogies très-prononcées en commun avec l'écriture phonétique de l'Égypte, mais qui s'appliquent aussi bien aux écritures sémitiques : telles que la présence ou l'omission indifférente des signes pour les voyelles; puis l'expression par un même signe ou type, de différentes voix, liquides, aspirations et même articulations. Je nomme ces signes particuliers HOMOTYPES, comme présentant pour UN MÊME TYPE PLUSIEURS SONS DIFFÉRENTS.

8°. J'adopte les HOMOTYPES dans une application plus ou moins limitée dans les différentes *classes* des écritures cunéiformes ; en les considérant comme la preuve d'un SYSTÈME IDENTIQUE dans l'origine, pour toutes les écritures cunéiformes, dans lesquelles je ne vois qu'un même système d'écriture ; et cela malgré la diversité complète dans la forme ou le nombre des caractères, et nonobstant les langues différentes que ces écritures servent à

exprimer. Je considère donc le système appelé sémitique et qui a tiré son origine du chamite, comme devant être appliqué aussi bien à la première écriture cunéiforme de Persépolis, qui représente l'ancien persan, langue japhétique, qu'à la troisième écriture de Persépolis, qui s'explique à l'aide de dialectes sémitiques.

9°. Il résulte de la présence des HOMOTYPES dans les différentes classes des écritures cunéiformes (aussi bien dans celle à laquelle appartient la troisième écriture cunéiforme, que dans cette autre qui se trouve résumée dans la première écriture de Persépolis), la faculté de pouvoir assigner à chacun de ces caractères indéterminés, que nous avons nommés *homotypes*, non-seulement les voix *A*, *I*, *U* (*OU*) dites primitives, mais encore la facilité de leur appliquer, à l'instar des sons vocaux de l'hébreu et du grec, ces autres voix, telles que l'*E* et l'*o*, qui, d'après une doctrine particulière du sanscrit, mais inapplicable aux langues sémitiques, se trouvent parfois énoncées comme diphthongues.

10°. Le son de la voyelle est SOUS-ENTENDU dans les consonnes pour TOUTES LES CLASSES des écritures cunéiformes, de même que dans le système des écritures sémitiques; et il n'y est pas inhérent. La présence ou omission INDIFFÉRENTE des signes pour les voyelles (*voir* 7°) ou homotypes, qui représentent dans le principe la voyelle pure ou plus ou moins aspirée, exclut toute idée d'une combinaison syllabique effective : que cette combinaison soit considérée limitée à une seule voix comme dans le sanscrit, ou étendue à plusieurs comme dans l'éthiopien. De plus, la faculté que j'ai admise (*voir* 9°) d'assigner aux homotypes outre les trois

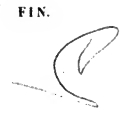
voix dites primitives, encore celles que l'on veut énoncer comme composées, s'applique, de plus, à tout son vocal sous-entendu dans les consonnes.

11°. Le système des écritures cunéiformes se présente comme formant l'intermédiaire entre les écritures sémitiques aux alphabets plus simplifiés, et l'écriture d'une nature si compliquée de l'Égypte ; il sert en même temps pour démontrer la transition entre les principaux systèmes d'écriture, depuis la reproduction de signes figuratifs devenus phonétiques, origine de toute écriture, jusqu'à l'expression si simplifiée des idées au moyen d'un nombre limité de signes graphiques.

12°. La langue que la troisième écriture cunéiforme de Persépolis représente est sémitique, mais mêlée au chamite; elle montre les analogies les plus fréquentes avec le chaldéen, et d'autres non moins précises avec le copte saïdique.

Telles sont les conclusions les plus importantes auxquelles je suis arrivé : elles forment la base du système que mon déchiffrement m'a fait adopter pour la troisième écriture cunéiforme de Persépolis; elles donnent l'espoir d'arriver à la connaissance des écritures et des langues de l'Assyrie et de Babylone ; de rectifier et de contrôler la lecture de l'ancien persan ; elles confirment enfin le système des hiéroglyphes phonétiques de l'Égypte, origine de toute écriture.

FIN.






BIBLIOTECA